

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'œuvre de Vauban en Belgique
Aventure aérienne
Le moralisme sociologique de M. Dupréel
La XVI^e Semaine liturgique
Carnet de vacances
Autour d'une analyse des Belges
S. D. N. et désarmement

Comte Xavier CARTON de WIART
William B. SEABROOK
Marcel DE CORTE
Mgr Louis PICARD
Fernand DESONAY
Guido de LUCA
Georges SUAREZ

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Semaine sociale de Reims, Mgr J. Schyrgens.

L'œuvre de Vauban en Belgique⁽¹⁾

Au printemps de l'année 1691 — c'était au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui opposait presque toute l'Europe à la France — le Roi-Soleil, voulant verrouiller la trouée de l'Oise et ses approches, décida de se rendre maître de Mons et de Namur. Vauban prit Mons en présence du Roi, le 9 avril.

La ville prise, Vauban fut chargé de relever ses défenses. Louvois, ministre de la Guerre, le pressa de lui envoyer des plans : à quoi Vauban répondit qu'il les enverrait bientôt à condition qu'on le laissât travailler en paix.

Vauban, en effet, était harcelé de besogne. Une grande passion, c'était son avis, songe à tout. Et comme il avait la passion de sa tâche et de la tâche bien faite, il n'était pas un détail qu'il laissât dans l'ombre. C'est à cette époque qu'il reçut la visite de son ami Racine, qui avait d'ailleurs assisté à la prise de Mons comme historiographe du Roi, et il lui montra les nouveaux ouvrages qu'il venait de commencer. Le maréchal de Luxembourg — le célèbre « tapissier de Notre-Dame » — vint aussi lui rendre visite et lui confirma que Louvois avait donné l'ordre de bombarder Bruxelles. Vauban écrivit aussitôt à Louvois un de ces billets où respirait toute la franchise de son âme de soldat et la bonté du vainqueur pour ses ennemis. « M. de Luxembourg m'a parlé de bombarder Bruxelles, mais comme je n'ai pas vu que les bombarderies d'Oudenaerde, de Luxembourg et même de Liège aient acquis un pouce de territoire au Roi et que loin de là, elles lui ont consommé beaucoup de munitions inutilement, extrêmement fatigué et affaibli ses troupes, je ne lui ai rien voulu dire sur cela, parce qu'il m'a semblé que c'est un très mauvais moyen de se concilier le cœur des peuples dans un temps où les esprits de ce pays ci sont mieux disposés pour le Roi qu'ils ne l'ont jamais été. »

Vauban ne reçut pas de réponse, car Louvois mourut très peu de temps après avoir reçu sa lettre.

Quatre années plus tard, pour essayer de sauver Namur, assiégée par les troupes de Maximilien de Bavière, le maréchal de Villeroi, sur l'ordre de Louis XIV, bombardait Bruxelles pendant deux jours, détruisant tout le centre de la ville et notre belle Grand-Place.

A l'heure où la France célèbre le tricentenaire de la naissance de Sébastien le Prestre, marquis de Vauban, maréchal de France,

et fête en lui le bâtisseur de la muraille de France, élevée en grande partie sur des territoires conquis aux dépens de nos provinces, le rappel de cette intervention de Vauban en faveur de Bruxelles, servira d'excuse à notre éloge de ce grand honnête homme.

Au surplus, puisque je m'adresse à un public de bâtisseurs et d'artistes, la figure de Vauban est de celles qui méritent d'être mieux connues sous son aspect de constructeur de forteresses et de villes, sous son aspect d'architecte et d'entrepreneur de travaux publics.

* * *

C'est sous les ordres du grand Turenne que Vauban, alors âgé de vingt-cinq ans et depuis trois ans « ingénieur ordinaire du Roi », fit ses premières armes en terre aujourd'hui belge. Au cours de la guerre contre l'Espagne, en 1658, mûri déjà par une solide expérience acquise en France, il dirige les travaux des sièges d'Audenaerde et d'Ypres (9 septembre et 25 septembre). Neuf ans plus tard, lors de la guerre de Dévolution, il est attaché comme ingénieur au corps d'armée à la tête duquel le Roi envahit les Pays-Bas. La Cour suit le Roi et à travers les longues plaines des Flandres c'est un défilé de carrosses et de voitures, encadrés par des cavaleries et des cheminements de mousquetaires et piquiers d'où montent les chants et les lazzi. Van der Meulen fait collection de croquis pour décorer les panneaux de Versailles. Les Français n'ouvrent la tranchée devant les remparts des villes mal entretenues par des gouverneurs sans argent et des échevins sans tête que pour sauver l'honneur des défenseurs. Si les assiégeants perdent peu de monde, les sapeurs et les ouvriers, auxquels incombe la tâche de franchir les fossés et de placer les saucissons de poudre dans les brèches ouvertes par l'artillerie, sont les victimes les plus nombreuses.

Le 2 juin 1667, le Roi se présente devant Charleroi, mais trouve le logis vide, car les Espagnols ont fait sauter les fortifications. Le gouverneur des Pays-Bas, Castel Rodrigo, a préféré grouper ses défenseurs dans d'autres cités plus au Nord. Le Roi commande à Vauban de relever les murs détruits. Le voici avec ses compas et ses toises prenant la mesure de la cuirasse nouvelle. Charleroi fut la première ville belge que Vauban fortifia. Sans doute, il ne faut pas attribuer à Vauban tout le mérite de la fortification polygonale enterrée, car avant lui d'autres capitaines, d'autres architectes avaient réalisé des progrès importants en fonction

**

(1) Discours prononcé à l'École Saint-Luc, Institut Jean Béthune, à Bruxelles.

des trajectoires toujours plus puissantes de l'artillerie, et je songe aux collaborateurs de Charles-Quint et de Philippe II; mais l'originalité de Vauban c'est d'avoir porté le nouveau système à la perfection. Aux anciennes défenses dominant l'adversaire et faites surtout pour repousser l'escalade succède avec Vauban un système savant d'étoiles en terre battue entourant la ville à longue distance et maintenant les œuvres vives de la ville hors de la portée du canon. Le nom seul de Castel Rodrigo évoque le temps périmé des châteaux forts et des combats en panache : celui de Vauban, avec ses initiales en V et en A acérées comme des pointes de bastion, annonce la guerre scientifique.

Mais le Roi réclame son ingénieur. Il faut prendre Douai. Et Vauban prend Douai, non sans être blessé au visage par une décharge de mousquet. Il faut surtout enlever Lille, et Vauban prend Lille. Le Roi le charge alors, malgré que la paix ne soit pas encore signée, de construire une citadelle à Lille, et il l'en nomme gouverneur. Et Vauban élève en solides matériaux, et selon un plan tout nouveau, la « reine des citadelles », qui fait l'orgueil justifié des Lillois, qui attribuent à Vauban leur réunion à la France. C'est, en effet, depuis cette conquête, ratifiée par le Traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, que Lille est devenue française.

* * *

La paix annonce une ère de repos pour les soldats, mais les ingénieurs ne connaissent point de répit. Dans un de ses conseils aux architectes — et aussi aux propriétaires qui construisent — Vauban recommande de « proportionner la cage à l'oiseau » et de ne point voir trop grand. Le Roi-Soleil est encore à l'âge où il se flatte de demeurer maître des conquêtes si facilement faites. Vauban remue la terre, commande des tonnes de pierres et de bois, harcèle ses hommes sur tous les chantiers. Il ceinture à la fois Charleroi, Tournai, Lille et Dunkerque où il associe à la défense de la place les eaux de la mer et celles de la plaine flamande; mais c'est à Ath, sur la Dendre, petite ville que le Roi a entendu garder au traité d'Aix, car elle menace Bruxelles, qu'il va pour la première fois, dans notre pays, réaliser une enceinte complètement nouvelle. Ce chef-d'œuvre de proportions et d'élégance fut hélas rasé en 1818 lors du démantèlement de la ville. Ath fut donc enfermée dans un octogone régulier, flanqué de huit bastions. Il était juste que cette ville ainsi travestie en rose des vents donnât à ses bastions les noms des régions voisines dont ils commandaient les routes. C'est ainsi qu'ils furent baptisés Luxembourg, Hainaut, Bourgogne, Namur, Limbourg, Brabant, Flandre et Artois.

Ath était si parfaitement fortifiée que Louvois en commanda une maquette qui fut faite sur place, en même temps que les travaux. Le ministre de la Guerre l'offrit au Roi le jour de l'an 1669 : elle existe encore, avec toute la fraîcheur de son coloris, dans les combles des Invalides à Paris, où elle fait l'admiration des visiteurs. La photographie aérienne a familiarisé notre œil avec les vues d'ensemble, mais je ne connais pas de portraits de villes plus vivants que ces plans-reliefs des Invalides où chacun des habitants reconnaît sa maison et son jardin. Les artistes ont respecté les teintes des toits et jusqu'à celles des essences d'arbres qui ornent les esplanades. La visite du Musée des Plans-Reliefs est une fête pour les yeux et pour l'esprit. Les Belges y retrouveront parmi les cinquante plans-reliefs des règnes de Louis XIV et Louis XV, Bouillon (1689), Charleroi (1696), Nienport (1698), Ostende (1699), Ypres (1701), Tournai (1701), Menin (1702), le fort de la Kenocque sur l'Yser (1746), Audenaerde (1747), Namur (1750).

Pour saisir le charme qui se dégage des dessins géométriques des villes fortifiées à la Vauban, qui plaisent à notre goût moderne pour la ligne droite et la surface plane, rien ne vaut une visite à

ces petites villes pour soldats de plomb, blessées dans maintes guerres et abritées elles aussi au paradis du Temple de la Gloire militaire. Nulle part mieux que là on n'évoque plus facilement ce temps de Vauban, où la guerre consistait surtout, semble-t-il, à lancer des boulets suivant d'exactes paraboles et à récupérer à prix d'or les projectiles enfouis dans les talus gazonnés après la victoire, un peu comme au jeu de tennis où il faut lancer la balle dans la case convenue au risque de perdre la partie et où il faut aussi la rechercher dans l'herbe si l'on veut se ménager le plaisir de recommencer.

* * *

En vertu de la paix de Nimègue, qui rendit Ath à l'Espagne, Vauban reçut l'ordre de détruire lui-même son propre travail. Il s'exécuta puisque tel était l'ordre du Roi, mais il eut soin de conserver ses plans, si bien que le jour où le Roi lui demanda de reprendre « son Ath, qu'il connaissait par cœur », Vauban se rendit de nouveau maître de la ville avec aisance. Il appliqua d'ailleurs à cette occasion une méthode inédite de boulets rebondissants, qui semèrent la terreur en ricochant parmi les défenseurs.

Sans cesse à l'affût de nouveautés, Vauban avait emporté Maestricht, au cours de la guerre de Hollande (1672-1678), en abordant la ville au moyen de parallèles rappelant les boyaux d'approche des tranchées de la Grande Guerre. Il creusait et dressait ainsi une véritable forteresse contre celle qu'il voulait emporter. Et quand fut signée la paix de Nimègue, en 1678, et que le Roi dut pourvoir à la succession du maréchal de Clerville, commissaire général des Fortifications, il n'hésita pas un instant. Vauban lui fut désigné comme successeur. La France venait de s'agrandir de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Omer, de Maubeuge.

La paix de Nimègue c'est la paix de Vauban. La frontière qu'il fortifie pendant les dix ans de trêve qui précèdent la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), c'est à peu près la frontière actuelle.

Louis XIV est à l'apogée de son règne, mais, fort de ses victoires, il s'applique à réaliser des conquêtes en pleine paix et cherche à étendre son empire avec l'aide des légistes des fameuses Chambres de Réunion.

Toute terre qui avait dépendu à quelque titre de ses nouvelles conquêtes devait être française aussi. C'est ainsi que Givet, position stratégique importante, et Strasbourg furent réunies à la terre française. Cette politique qui consistait à reculer insensiblement les bornes-frontières exaspéra les ennemis de la France, mais le Roi y mit bon ordre en assiégeant et en prenant Luxembourg l'imprenable, où la hardiesse des mineurs de Vauban et son nouveau système de « cavaliers de tranchée » décidèrent de la victoire.

Vauban ne cessait de « voler le papillon le long des frontières ». C'est une des expressions qu'il affectionne d'employer dans ses pittoresques lettres. En 1678, il travaille aux fortifications de Dunkerque et fait des projets pour Maubeuge et Menin, puis fortifie Tournai, qu'il dote d'une citadelle dont les bastions sont baptisés « de la Reyne, du Dauphin, d'Anjou, d'Orléans et du Roy ». En 1680, avec le Roi, il visite la forteresse de Charlemont, au-dessus de Givet, gloire du règne finissant de notre grand empereur Charles-Quint, sentinelle avancée des Pays-Bas, enclavée en terre liégeoise pour verrouiller à la fois le val de Meuse et les cols de passage vers la Champagne. Le Roi est enthousiaste des projets de son commissaire. La place de Charlemont deviendra une des plus fortes de la frontière. La citadelle, sur la rive gauche, au sommet de son massif de schiste, voit ses murailles renforcées, ses fossés approfondis : une ville complète y est logée avec ses corps d'habitation pour 12,000 hommes, sa boulangerie, ses moulins, ses ma-

gasins. Vauban trace avec la même aisance les plans des demi-lunes, des tenailles, des orillons et des courtines, que le dessin des portes monumentales et de la Chapelle. Il faut aller voir ces restes fantastiques. Malgré le bombardement des mortiers autrichiens en août 1914, les solides architectures de Vauban sont toujours debout. Les angles des bastions plongeant dans les fossés envahis par les fougères et les épilobes ont des airs d'étrave de transatlantiques fendant les flots verts. Mais il n'y a pas que la citadelle, il y a la ville, où vous descendrez par la route du Fort, faite des larges pavés du Roi sur lesquels autrefois sautaient les lourds chariots munitionnaires. Cette ville conçue par Vauban est tout entière modelée pour la guerre : grandes bâtisses en pierres grises à l'appareil soigné, esplanades pour réunir les troupes et le charroi, blocs de maisons groupées de manière à constituer autant d'îlots de résistance en cas de guerre de rues ou d'incendie.

Brâmint des pères et wère di patacons

dit un poète wallon en parlant de la rude Ardenne. Beaucoup de pierres et guère d'argent ! Avec les fonds levés de force en Belgique par Louvois, Vauban ne manqua ni de pierres ni d'argent, et c'est ce qui explique qu'il put, là-bas, réaliser un de ses chefs-d'œuvre.

Vauban compléta les défenses de Charlemont-Givet, en 1697, après que la France rendit Luxembourg en vertu de la paix de Ryswyck. C'est alors qu'il construisit sur la rive droite l'étonnante couronne du Mont d'Hairs, où la course des fortifications sur les crêtes évoque la muraille de Chine. Une inscription lapidaire, à Charlemont, disait de cet ensemble : « Cédé à Louis le Grand par le Traité de Paix, domine la Meuse, fortifie l'Entre Sambre et Meuse et menace Namur. »

Lorsqu'en 1815 les Prussiens envahirent Paris, ils trouvèrent la maquette de Charlemont à leur goût et l'emportèrent, ainsi que vingt-quatre autres, dont celles de Lille et de Strasbourg. Comment s'étonner de la précision du tir des mortiers ennemis en 1914 si l'on songe que ces maquettes figurent toujours au Musée d'Artillerie de Berlin !

* * *

Lorsque l'Europe se ligua à Augsbourg contre la France et que les ambitions excessives de celle-ci groupèrent sur ses frontières les soldats d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne et d'Espagne, ce fut derrière les villes fortifiées par Vauban que les Français firent le coup. Aussi Vauban est réclamé partout à la fois : en 1689 il renforce Ypres, passe à Dinant, Charlemont, Philippeville, multiplie ses conseils. A l'un il enseigne sa théorie sur les poussées des terres ; à l'autre il ouvre un crédit pour engager un taupier qui doit pourchasser les taupes qui détériorent sans beaux talus gazonnés ; au troisième il recommande de respecter ses forêts si l'on veut éviter la ruine des bois qui entraîne infailliblement celle des peuples et de brûler de préférence du charbon de terre ; au quatrième, son neveu Dupuy-Vauban, qui vient d'être nommé gouverneur de la place de Béthune, il écrit une lettre qui mérite d'être savourée et qui contient de piquantes remarques sur la façon dont il doit s'acquitter de sa nouvelle charge : « Logez-vous dans le château ; meublez-vous y honnêtement sans superfluité. Ayez un bon plan de votre place dans votre cabinet et une carte de votre gouvernement... Vous avez, dit-il aussi, une jolie femme, qui a beaucoup plus de raison que je ne lui en croyais ; elle me paraît fort honnête et bien dans ses devoirs... Vous ne devez jamais rien faire dans tout ce qui regarde votre domestique sans la consulter ; dans les affaires qui regardent le service du Roi ou votre gouvernement il ne faut pas qu'elle s'en mêle en aucune façon du monde. » Vauban songeait sans doute à la tyrannie de M^{me} de Maintenon qui imposait ses vues arbitraires aux conseils

du Roi. Ainsi, comme les Archimède, les Michel-Ange, les Léonard de Vinci, Vauban était l'homme qui cumulait vingt métiers, et s'il pouvait, malgré son état de santé précaire, tenir tête à tant d'occupations à la fois, c'est qu'il était sans préjugés, aimant, comme physiquement, le sol de la Patrie qu'il défendait et aimant non moins sincèrement les hommes qui travaillaient sous ses ordres. Vauban était à la fois fantassin, artilleur, architecte, contremaître, ingénieur des poudres et salpêtres, des mines, des ponts et chaussées, hydrographe et topographe, tacticien et stratège.

Très attentif au sort des populations et curieux d'économie politique, il rédigea maints mémoires sur les régions qu'il traversait ; on lui doit une monographie remarquable sur son pays natal — le Morvan — qui est un modèle du genre ; on lui doit un traité fiscal : « La Dixme Royale », où il prône la suppression des privilèges fiscaux et la levée directe des taxes sans l'intermédiaire des fermiers d'impôts, ainsi que la simplification des édits fiscaux. La tradition veut que certain chantre, chancelier de la cathédrale de Tournai et official du diocèse, appelé Vincent Ragot, ne soit pas étranger à l'inspiration de cette œuvre de Vauban.

1691. Vauban enlève Mons, puis Namur au cours du fameux siège chanté par Boileau, mais plus humainement narré par Racine, dont le cœur battait tandis qu'il regardait dans les lunettes « tant de braves gens en péril ».

1693. Vauban prend Charleroi qu'il avait fortifié, en 1669-1671 et où il avait construit une ville entière dans les bas-quartiers de la Sambre.

Le siège d'Ath en 1697 fut la dernière opération de Vauban dans nos provinces, ce qui ne l'empêcha pas de continuer jusqu'à la veille de sa mort, en 1707, de parcourir nos frontières, de relever les courages en même temps que les bastions. Il travaillait à Namur en janvier 1703 lorsqu'il y apprit sa nomination de maréchal de France qu'il attendait depuis si longtemps.

* * *

Puisqu'il m'est donné de m'adresser en ce jour à un public d'élite, composé d'artistes, à des élèves de cours d'architecture et d'art décoratif, qu'il me soit permis de souligner en terminant le rôle de Vauban architecte et décorateur.

Une tradition locale rappelle que Vauban passant à Coutances, en Normandie, se fit apporter un matelas sur lequel il se coucha pour mieux admirer la superposition vertigineuse des triforiums à l'intérieur de la prodigieuse tour-lanterne qui est la gloire de la cathédrale. « Quel est le fou sublime qui a osé bâtir cette merveille », dit-il. Et il prit force notes et croquis. Voilà qui détruit la légende qui veut que le grand siècle ne connut que des détracteurs du style ogival.

Vauban enseignait à ses élèves que la beauté doit se greffer sur l'utile : si le hasard avait voulu qu'il fût surtout chargé de construire des murs et des poternes à allure sobre et dépouillée, il réagissait, connaissant la valeur d'un motif décoratif mis en sa juste place.

Et c'est ainsi qu'en un temps où Colbert commandait à de grands artistes de sculpter les proues et les poupes des navires chargés de porter sur l'Océan la gloire française, Vauban n'hésitait pas à orner ses ouvrages de cartouches élégants, de portes sculptées dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de proportion et de vie. Je songe à ces portes monumentales de Lille heureusement conservées, aux portes de Givet sobriement élégantes, à celles de Strasbourg dont Vauban écrivait : « C'est ici le passage de toute l'Allemagne, et les Allemands qui sont extrêmement curieux et ordinairement bons connaisseurs sont gens à juger de la magnificence du Roi et de la bonté de la place par la beauté de ces portes. »

Heureux Vauban, qui appartient à un temps où l'Etat comprenait qu'il avait des devoirs de luxe et de grandeur et était à même de les remplir!

L'aqueduc de Maintenon, destiné à amener les eaux vives à Versailles; le canal de Saint-Omer, dans le Nord; le canal des Deux-Mers, dans le Midi; les jetées de Honfleur, des routes et des ponts un peu partout rappellent la diversité du génie de Vauban architecte civil.

L'hôpital militaire de Mons, brûlé en 1873; le château d'Ussé; les chapelles absidiales de l'église de Bazoches, où il avait son château; l'église de la citadelle de Charlemont, l'église de Givet-Saint-Hilaire; l'étonnante église de Briançon, enchâssée au sommet d'un nid d'aigle sur la frontière des Alpes et où j'ai vu des Sénégalais monter la garde sous les murailles couvertes de neige, autant de souvenirs de Vauban architecte et décorateur.

* * *

Si ce grand « honnête homme », ce « patriote » — on a soutenu que Saint-Simon dans ses *Mémoires*, avait inventé ce mot pour l'appliquer à Vauban — revenait parmi nous, et si, répondant à l'invitation des maîtres qui nous entourent, il avait visité aujourd'hui l'exposition des travaux de notre école, croyez bien qu'il ne se sentirait plus d'aise. Il en aurait oublié sa pneumonie chronique et se serait réjoui de voir ici tant de jeunes hommes apprenant suivant les formules les plus modernes leur beau métier de dessinateurs, de peintres, de constructeurs, de tailleurs d'image. Ah! Messieurs, comme il eût fait sienne votre glorieuse devise qui résume sa vie et qui est le splendide cri de ralliement des anciens de Saint-Luc : « L'art est esprit, l'art est matière. »

XAVIER CARTON DE WIART.

REX a commencé la publication
de la collection

LES ROIS

les meilleurs ouvrages des écrivains belges, français
et étrangers

Dans la première série paraîtront :

- Le 15 juillet : Un gentilhomme de lettres : **Prosper de Hauville**, par le baron de Hauvilleville.
Le 15 août : **Amour de l'Ardenne**, par Thomas Braun.
Le 15 septembre : **L'Ancre arrachée** (1^e volume), par Guido Milanese (traduit de l'italien par E. Leclef).
Le 1^{er} octobre : **L'Ancre arrachée** (2^e vol.).
Le 1^{er} novembre : **La Route de Jean-Marie**, par Maurice Butaye.
Le 1^{er} décembre : **Idées du Temps**, par Hubert Colleye.

Ces superbes volumes de 220 à 250 pages seront présentés d'une manière sobre et moderne et se vendront 10 francs.

MAIS...

en souscrivant dès maintenant à cette première série de six volumes, vous ne payerez que **45 fr.**

Souscrivez sans retard aux bureaux de REX, Louvain, en versant 45 francs au compte chèques-postaux n° 15.21.61 (REX, 52, rue Vital De Coster, Louvain).

Aventure aérienne⁽¹⁾

Ce n'est que lorsque le vent de sable s'éleva dans le grand Sahara, nous arracha du joli ciel pour nous coller à terre, nous apprenant ainsi qu'il pouvait transformer en squelettes les aéroplanes aussi aisément que les chameaux, que nous fîmes vraiment connaissance avec le désert et que nous le primes, comme nous-mêmes, au sérieux.

En fait, toute cette expédition avait été mise sur pied si facilement, si rapidement, elle avait évolué si vite dans le temps et dans l'espace qu'il nous avait été impossible, dès le début, pour moi du moins, de nous rendre compte de sa réalité.

J'étais à Paris, en train de préparer un voyage dont le but n'était pas tout à fait étranger aux avions et aux déserts africains. Un jour, un télégramme arriva de New-York et bouleversa mes projets. Le télégramme me priait de partir immédiatement pour voir un monsieur à Tombouctou. J'avais déjà été une fois à Tombouctou sur un âne, mais aujourd'hui, j'étais très pressé, et l'idée me vint qu'il serait peut-être plus agréable de faire le voyage par la voie des airs. Paul Morand, qui avait été mon cicérone dans d'autres circonstances, était absent de Paris, mais j'arrivai à joindre par téléphone un autre ami français qui me promit de faire ce qu'il pourrait pour m'aider. Katie, pour une fois, était encore beaucoup plus loin que Paul Morand : elle était déjà partie pour les hautes montagnes du Mexique.

Il faut que j'explique à mes lecteurs, de peur qu'ils me croient de nouveau embarqué dans une histoire de sorcellerie ou de magie, que mon ami français anonyme était un personnage qui avait des relations directes avec le Ministère de l'Air. Aussi le lendemain soir — cela tenait vraiment du prodige — fûmes-nous conviés à dîner à la *Coupoles*, à Montparnasse, avec un jeune homme si étincelant de galons d'or, d'ailes d'or, et de décorations de toutes couleurs, que les maîtres d'hôtel et les sommeliers se précipitèrent sur nous de tous les coins de la salle. Sa poitrine inspirait confiance; elle ressemblait à un arc-en-ciel. C'était le capitaine aviateur René Wauthier, de l'armée française. J'appris (non par lui, car il était d'une pudeur et d'une modestie qui rendaient ses petits rubans encore plus imposants) que, trop jeune pour servir dans la guerre mondiale, il s'était distingué en Indo-Chine, en Syrie, en Afrique, et dans d'autres colonies. Il était petit, frêle, avait un faux air de jeune fille sans être le moins du monde efféminé, avec un doux sourire qui était à la fois cynique et timide, distant et engageant.

À ce premier dîner assistait aussi Marjorie Worthington, jeune romancière américaine, qui avait collaboré avec moi dans de précédents travaux, et qui se trouvait par hasard à Paris. Elle avait promis de se joindre à l'expédition.

Les détails furent discutés et fixés le soir même. L'ami français haut placé savait très bien ce qu'il faisait en nous réunissant. Le capitaine Wauthier, qui venait de prendre un congé de quarante jours, et qui avait déjà traversé le Sahara jusqu'au Tchad deux ans auparavant, disposait de quelques moyens personnels, possédait un Farman-Lorraine quatre places fermé, avait l'intention de passer son congé en survolant le désert, et cherchait quelqu'un qui pût partager les dépenses et les délices de l'aventure.

Tout était aussi simple que cela. Et tout marcha avec une rapidité si déconcertante que trois jours après nous étions dans les airs.

C'est-à-dire dans le ciel, mais enfermés dans l'étroit fuselage

(1) Extrait d'un volume qui paraîtra bientôt, sous ce titre, chez Grasset à Paris.

d'aluminium et de verre d'un avion si parfaitement construit et si admirablement aménagé que, tandis qu'il permettait au pilote et aux passagers une visibilité absolue, il était presque aussi confortable que la cabine d'un petit, mais coûteux, yacht de course, ou que le compartiment d'un train de luxe de la Riviera. Notre « capitaine » s'était assis devant, Marjorie derrière, dans un fauteuil d'osier garni d'un coussin, et moi je faisais la navette entre un simili fauteuil placé à côté du sien et un strapontin placé devant, à côté du pilote.

A gauche, un réservoir d'essence fixé contre la paroi faisait une table commode pour Marjorie. Il était jonché de cartes, de romans, du sac à main et de la « boîte à poudre » de Marjorie, bref, de tous les petits objets appartenant aux touristes gâtés — excepté les allumettes et les cigarettes. A ses pieds il y avait une bouteille thermos remplie de café chaud.

* * *

Notre capitaine avait une maladie particulière et c'était, au fond, une manie poétique de s'envoler à l'aube. Ainsi, nous quitâmes Reggan dans la lueur rose pâle qui précède l'aurore, et nous aurions pu facilement, si besoin en était, et en volant toute la journée, arriver le soir même à Gao ou à Tombouctou, notre point terminus. Au lieu de cela, nous avions décidé, par curiosité, de passer un après-midi et une nuit à Bidon 5, la fameuse pompe à essence. C'était une question de vanité, autant que de curiosité. Nous voulions pouvoir dire, quand nous serions rentrés à Paris, que nous avions passé une nuit à Bidon 5.

Tandis que Bidon 5 n'est pas encore marqué sur les cartes de géographie, toute une mystérieuse légende s'est formée en France autour de cet endroit — histoires de journalistes qui font dresser les cheveux sur la tête et frémir d'horreur, dont la plus sensationnelle parut dans le *Matin*, annonçant que le gardien arabe était devenu fou.

Bien avant l'exploitation de la piste transsaharienne, et bien avant que Bidon 5 eût existé comme nom et comme endroit, cette contrée était déjà entourée de mystère et d'épouvante, car cette immense étendue désertique avait été considérée jusqu'à l'avènement des automobiles et des avions comme un endroit dans lequel on ne pouvait s'aventurer qu'au risque de sa vie, et d'où ni hommes ni chameaux ne sortaient jamais vivants. Cette contrée s'appelle le Tanezrouft. C'est une immense étendue de terrain plat, dur et rocailleux, sans puits, sans sources, sans lits de rivière, sans oasis. Quand Georges Estienne et ses fameux compagnons cherchèrent à percer une voie vers le Sud, à travers le Tanezrouft, pour permettre aux autos ordinaires de franchir le Sahara et d'abandonner les voyages en auto-chenilles, les vieux Sahariens les plus endurcis, y compris certains chefs touaregs et les officiers méharistes, dirent à Estienne que c'était une folie. Mais il se rendit compte que le problème de l'eau, qui est le problème vital d'un voyage au Sahara, était tout différent s'il s'agissait d'automobiles ou de chameaux. Il traça la piste, établit Bidon 5 en plein centre de Tanezrouft, et les voitures voyagent maintenant en parfaite sécurité, quoique le Tanezrouft soit resté une immense étendue vide et désolée, sillonnée seulement d'autos qui la traversent et d'avions qui la survolent. Pas un homme à pied ou à cheval, pas un chameau, pas une gazelle ni un chacal ne pourraient, même aujourd'hui, atteindre Bidon 5 par leurs propres moyens.

Et, tout récemment, les journaux de Paris ont renforcé la réputation traditionnelle de cette localité en annonçant que le gardien de Bidon 5 était devenu fou.

Bauret, le jeune directeur du Bôrdj Estienne, avait parlé la veille avec mépris de ces racontars de journalistes. « Les terribles nuits de Bidon 5. Bah! Vous dormirez à poings fermés!... C'est l'endroit le plus sûr et le plus tranquille de tout le Sahara. Mais ça n'a rien d'intéressant. Pourquoi ne le regardez-vous pas d'en haut en passant et ne continuez-vous pas jusqu'à Gao? »

— C'était vrai, cependant, nous dit-il, que le gardien était devenu fou — mais pas tout à fait à cause de la solitude, comme l'avaient raconté les journaux. Au contraire... L'histoire est incroyable :

— En premier lieu, dit Bauret, ils avaient commis la faute de mal choisir le gardien. C'était un homme borgne nommé El Beshir, qui venait de l'oasis, c'est-à-dire, un garçon habitué à la société des hommes, aux cancans, aux cafés, aux diseurs de fables et aux foules. De plus, il était déjà un peu déséquilibré quand il était parti pour Bidon 5. Il avait eu une jolie femme, s'était disputée avec elle et l'avait assassinée; puis il s'était arraché un œil par remords. Ils l'avaient choisi parce que les Arabes ont une terreur superstitieuse du Tanezrouft et qu'ils n'avaient pu trouver personne d'autre. Ils le conduisirent à son poste en auto, lui laissèrent d'amples provisions d'eau et de victuailles, et, un mois plus tard, Georges Estienne et le colonel Vuillemin vinrent le voir en aéroplane. Il pleura, il était constipé, il supplia qu'on le ramenât à l'oasis. « Pourquoi? Se sentait-il seul? » demandèrent-ils. — Non, répondit-il en sanglotant. C'était tout le contraire. » Il raconta que de grandes caravanes de Touaregs venaient tout le temps le voir, et que, récemment, un vieux chef touareg avec une longue barbe blanche arrivait tous les soirs, seul sur un chameau, et l'empêchait de dormir en jouant de la flûte. Ils le rassurèrent, lui donnèrent de l'huile de ricin qu'ils prirent dans le moteur de l'avion, et lui promirent de le remplacer dès qu'ils le pourraient.

Mais il n'attendit pas. Huit jours plus tard, un camion passa. Il avait disparu, fermant à clef la pompe à essence et les deux camions démontés et transformés en dortoirs pour servir d'abri aux voyageurs. Naturellement, il n'avait pas pu aller loin, car on ne pouvait aller nulle part, mais ce qu'il fit, pendant près d'un mois, c'est de courir se cacher dans un trou qu'il avait creusé dans le sable, chaque fois qu'il entendait le grondement lointain d'un camion ou d'un aéroplane. Alors, quand les voyageurs l'avaient cherché en vain, qu'ils avaient repris leur route, et que tout était retombé dans le silence, il revenait en rampant chercher à manger et à boire. On avait fini par le traquer comme un animal, on l'avait attrapé, calmé et emmené à Gao. « N'importe qui serait devenu fou, s'excusait-il, en entendant cette flûte. »

— Nous pourrions le voir à Gao, si nous en avions envie, avait ajouté Bauret. Il est tout à fait inoffensif et rôde autour du poste transsaharien. On le nourrit. Il se promène le long de la rivière et s'assoit sous les arbres. Où qu'il aille, il est accompagné, dit-il, par un général et par un clairon, mais il dit que le bruit du cor finira par le rendre fou une seconde fois. Et il se demande comment les autres gens de Gao peuvent supporter un tel vacarme.

Mais, malgré cette histoire, Bauret nous avait assuré que nous ne trouverions pas Bidon 5 fermé à clef ou abandonné. Lui et Estienne, remédiant à leur première faute, avaient, cette fois, choisi comme gardien un homme qui n'avait jamais habité une oasis, un ancien berger du désert, déjà habitué aux grandes solitudes. Il se nommait Mohamed ben Taleb. Il s'était construit une véritable hutte de berger à côté de la pompe à essence, et n'avait jamais été dérangé par des caravanes ou des Touaregs aux longues barbes qui jouaient de la flûte.

Et voilà pourquoi, au lieu de continuer sur Gao, nous avions projeté de nous arrêter à Bidon 5 et d'y passer la nuit. Nous étions à un mille de hauteur, au-dessus d'une désolation complète,

survolant le mince ruban de la piste transsaharienne, le long de laquelle un tout petit point noir surgissait régulièrement toutes les minutes quarante-cinq secondes. Ces points noirs étaient des sortes de poteaux faits avec des réservoirs d'essence vides, jalonnant la piste tous les cinq kilomètres, pour guider les autos et les avions quand les tempêtes de sable effaçaient momentanément les traces des roues. Au-dessus de cette piste, nous allions comme le vent. A notre gauche, nous apercevions dans le lointain des falaises et des gorges, et, derrière elles, beaucoup plus loin encore, un grand massif de montagnes dénudées. « Hoggar », écrivit Wauthier sur le bloc qu'il me tendit. Un nom magique que celui de ces montagnes mystérieuses, au milieu du Sahara, encore incomplètement explorées, où Pierre Benoit a placé le château d'Antinéa, dans *l'Atlantide*, où le poète Arthur Rimbaud s'est aventuré. Maintenant, nous côtoyons les derniers contreforts sans imaginer que le sort nous réservait un de ses mauvais tours, et qu'avant de quitter l'Afrique nous pénétrions au sein de ces montagnes.

* * *

En attendant, comme notre vol était simple, facile, presque ennuyeux! Nous longions le frêle ruban et les points noirs se succédaient à intervalles rapides. Bientôt, vers midi, nous aperçûmes devant nous un point blanc qui brillait. C'était le fameux Bidon 5. Nous descendîmes peu à peu en tournoyant, et ce point se changea en deux corps d'autobus et en une blanche pompe à essence. Il y avait aussi le gardien arabe en robe, Mohamed, qui agitait les mains en l'air. Le sable dur et uni, plat comme un parquet, était un merveilleux terrain. Nous roulâmes sur le sol et le moteur s'arrêta.

Mohamed nous souhaita la bienvenue. Il n'avait l'air ni malheureux, ni de s'ennuyer. Mais, comme son fou de prédécesseur, il était constipé et avait mal à la tête. Il nous demanda des purgatifs et de l'aspirine.

Nous regardâmes autour de nous. Dans toutes les directions, c'était le néant lumineux et morne; en bas, un sable éclatant; en haut, un ciel éclatant. Nous avions l'impression d'être au milieu de l'infini, dans une espèce de sphère intra-stellaire brillamment illuminée. Mais quand Mohamed déploya une des tentes, sortit les chaises de toile, une table de campement, et même quelques assiettes, qu'il installa à l'ombre, cela ressembla davantage à un terrain de pique-nique qu'à un endroit d'épouvante et de désolation. C'était à la fin de janvier, à l'époque du Ramadan, aussi Mohamed refusa de partager notre déjeuner. En bon mahométan aucune nourriture ne pouvait franchir ses lèvres avant le coucher du soleil. Même les pilules que Marjorie lui avait données furent enveloppées soigneusement dans son mouchoir. Il ne les avalerait qu'après le crépuscule.

Ce fameux Bidon 5 avec toutes ses mystérieuses légendes nous parut quelque peu monotone pendant cet après-midi torride; aussi nous rentrâmes sous la tente et nous allongâmes sur des lits confortables pour faire la sieste. Vers 6 heures, nous fîmes une petite promenade, nous aventurant à un kilomètre environ dans l'infini, mais nous découvrîmes que l'infini était encore plus ennuyeux, et nous rentrâmes. Nous décidâmes, pour tuer le temps, de faire cuire un vrai dîner. Nous avions emporté une lampe à alcool. Mohamed nous prêta une casserole. Il assista aux préparatifs culinaires avec des yeux d'envie, mais au crépuscule il s'éloigna pour dire ses prières, puis revint et demeura patiemment debout en nous regardant manger. Nous lui demandâmes d'apporter un bol, s'il en avait un. Il apporta le bol, et comme nous avions beaucoup de provisions, y compris les restes d'un gros poulet de Reggan en plus des conserves que j'avais fait cuire, nous remplîmes son bol jusqu'au bord. Il se mit à dévorer comme un ogre. Il aimait

surtout les haricots verts et les fruits en conserve. Il en avait le plus grand besoin. Quand il eut mangé tout son saoul, et que nous eûmes également terminé notre repas, je lui tendis les restes du poulet en lui disant que ça lui ferait un bon déjeuner pour le lendemain. Il me remercia sans autres formules, s'accroupit de nouveau, et se mit à dévorer toute la carcasse, y compris les os des ailes et de la poitrine, rejetant seulement les cuisses et les pattes, qu'il ne pouvait briser avec ses dents.

Nous allâmes nous coucher sur les lits de camp, dans les abris. La nuit était très froide, mais nous avions beaucoup de couvertures. Le mystère et l'épouvante de Bidon 5... Je m'endormis pour la seconde fois, avec le sentiment d'être un peu déçu. Les hôtels de luxe, les bars américains, les pompes à essence, même isolés, ce n'était pas ainsi que je m'imaginai le Grand Sahara!...

C'est le lendemain matin que la tempête de sable nous surprit.

* * *

Nous avions repris la voie des airs, chaudement installés dans notre cage de verre et d'aluminium. Le Sahara glissait à nos pieds loin, très loin de nous, sans lien apparent avec notre propre existence. Tout semblait irréel. Nous n'étions pas de vraies personnes traversant le vrai Sahara. Nous étions en même temps acteurs et témoins d'un reportage cinématographique.

Je me rappelle que Wauthier était toujours chic et élégant dans son bel uniforme, qu'il portait encore les souliers vernis qu'il avait à Paris. Marjorie était habillée à la dernière mode et portait encore les violettes que lui avait offertes le président de l'Aéro-Club d'Oran; ses ongles avaient gardé l'éclat rose que leur avait donné la manucure parisienne. Nous étions sur le point de déjeuner avec un peu de langue, du camembert, des raisins de serre d'Algérie et une bouteille de champagne. Nous-mêmes, nous étions enfermés dans du verre comme des chasselas. Il y avait au-dessous de nous le film d'un désert qui se déroulait, mais nous n'avions vraiment pas quitté Paris.

Dix minutes plus tard, debout sur nos jambes, à moitié aveuglés, déchirés par le vent et mordus par le sable, nous étions sortis de la boîte de verre demeurée intacte, luttant à l'aide de cordes, de sacs et de pelles pour amarrer l'avion qui oscillait en gémissant, afin d'empêcher la tempête de le soulever dans les airs comme un cerf-volant de papier et de le tailler en pièces.

Ces dix minutes avaient été remplies d'événements de toutes sortes. D'abord, le firmament de cristal dans lequel nous voguions dans notre cage de cristal se mit à changer de couleur, ou plutôt de se colorer davantage sans perdre de sa luminosité, et sans devenir opaque. Au début, le ciel était pâle, limpide, d'un jaune orange, tout en nous laissant une parfaite visibilité. C'est-à-dire que nous apercevions l'horizon lointain, et le désert qui glissait à trois cents mètres au-dessous de nous, mais ils nous apparaissaient comme à travers des lunettes jaunes. J'allai m'asseoir à côté de Wauthier et lui demandai ce qui se passait. Il écrivit tranquillement sur son calepin: « Crois aurons vent de sable. »

Au même moment, il accéléra, s'enfonça dans son fauteuil et commença de monter. Je croyais qu'il pourrait s'élever facilement et sortir de la tempête comme on sort d'un banc de nuages. Mais voilà que l'avion se mit à bondir, à vibrer et à frissonner, tandis que le ciel jaune clair se changeait brusquement en un vilain jaune rouge, sale et épais comme un brouillard, engloutissant l'horizon et la terre. Avant qu'il devint complètement opaque, un curieux incident se produisit, aussi étrange que la rencontre de bateaux-fantômes en mer. Tout à coup, à notre gauche, et tout près de nous, apparurent deux avions qui marchaient en sens contraire et qui, comme nous, cherchaient à prendre de la hauteur, luttant contre le vent. C'étaient de gros biplans à deux places, des appareils

militaires sans doute, mais nous ne parvîmes pas à déchiffrer leur marque. Puis ils disparurent, comme des bateaux qui s'évanouissent dans le brouillard.

Maintenant, il n'y avait plus ni horizon, ni ciel, et nous étions horriblement secoués. A un moment donné, le capitaine Wauthier prit une décision. Il écrivit sur son papier : « Pistolet, forcé atterrir. »

Le pistolet n'était pas fait pour tirer des balles, mais pour lancer des fusées qui éclatèrent en un énorme feu rouge, et firent beaucoup de fumée. Cela nous aida à mesurer la distance exacte qui nous séparait de la terre et, chose plus importante encore, à reconnaître la direction du vent. Wauthier m'avait appris à me servir de ce pistolet à Oran, au cas où nous en aurions besoin. Et le moment était venu !

Je préparai le pistolet, enfonçai la fusée. Wauthier glissa sur l'aile et commença à tourner en cercle, perdant son altitude. Bientôt, malgré le brouillard, nous aperçûmes la terre, mais elle était tout de travers et peu engageante. Il me fit signe, j'abaissai une vitre et sortis à moitié le pistolet. Le vent essaya de me l'arracher. Enfin, j'arrivai à lancer la fusée. Elle tomba en tourbillonnant, éclatante et blafarde, traînant à sa suite une épaisse fumée, puis atterrit. Sur le sol, elle flamboya comme un oeil rouge, et la fumée dessina une flèche noire et droite. Nous tournoyions au-dessus d'elle, toujours secoués, mais moins qu'auparavant, à 200 mètres de hauteur, peut-être moins. Wauthier me fit signe de lâcher une autre fusée. Le pistolet et une fusée avaient été placés dans une armoire à notre portée. Les autres fusées se trouvaient dans un carton ficelé, sous le siège de Marjorie. Pendant tout ce temps-là, celle-ci n'avait pas bougé, elle n'avait pas posé une seule question, et j'étais trop absorbé pour penser à elle. Elle était assise, immobile, pâle comme une morte sous son fard, et tenait dans ses deux mains une petite statue en plâtre de la sainte Vierge. J'avais déjà vu cette statue dans son appartement, à Paris; elle était posée sur une table à côté des verres à cocktails, mais il y avait à ses pieds un petit vase rempli de petites fleurs, comme le vase et les fleurs d'une maison de poupée. Comment était-elle arrivée à l'emporter en fraude? Où l'avait-elle cachée? Comment l'avait-elle sortie de cette cachette sans avoir apparemment jamais bougé de son siège?... Je ne le saurai jamais...

Peut-être était-elle cachée sous le fauteuil avec les fusées? Je rechargeai le pistolet, et lançai la fusée.

Nous étions maintenant à une vingtaine de mètres au-dessus du sol, l'effleurant presque. Le terrain semblait plat et uni. Nous nous mimés face au vent, en réduisant le régime du moteur. Les roues touchèrent légèrement le terrain, le touchèrent encore, et se posèrent définitivement. C'était, en effet, plat et uni. Nous roulâmes, le vent fraînant naturellement, et nous arrêtàmes. Après les secousses que nous avions endurées là-haut, nous avions l'impression maintenant d'être en sécurité. C'était seulement quand Wauthier eut coupé les gaz et que le roulement et les vibrations eurent cessé que je me rendis compte que l'appareil gémissait, tremblait, oscillait d'une façon inquiétante.

Jusqu'alors, Wauthier nous avait traités, Marjorie et moi, avec une espèce de déférence amicale, teintée de temps à autre par une pointe d'humour. Mais quand, à ce moment-là, il coupa l'allumage et se retourna sur son siège, son jeune visage avait vieilli; il était dur, froid, anonyme. « Sortez de là, vous deux! Et faites ce que je vais vous dire. Les cordes, les sacs et les pelles. »

Le vent s'engouffrait dans nos vêtements, le sable nous piquait les joues et nous brûlait les yeux, mais en lui tournant le dos, nous arrivâmes à nous tenir debout et à nous maintenir en équilibre. Les choses étaient enfermées dans la queue de l'avion. En une seconde nous étions tous au travail, Wauthier attachant avec des cordes les gros sacs aux ailes et à la queue de l'avion, Marjorie

et moi, armés de pelles, emplissant tant bien que mal les sacs avec du sable. Ceux-ci avaient une ouverture bordée de fil de fer pour qu'ils pussent rester ouverts, mais ils étaient secoués dans tous les sens, et nous renversions beaucoup de sable à côté. Il y avait cinq sacs, deux pour chaque aile, et un pour la queue. Chacun contenait quelques centaines de kilos de sable. Les hauts talons de Marjorie et ses vêtements de ville rendaient son travail très difficile et je savais, d'après ce que je ressentais moi-même, que ses mains devaient déjà être meurtries, que ses poignets et son dos devaient être douloureux. Mais quand Wauthier, ayant fini son dernier nœud, lui arracha la pelle des mains pour s'en servir lui-même, je crus qu'elle allait se mettre à pleurer. Elle était demeurée là, immobile, impuissante, ne sachant que faire, en nous regardant travailler. « Allez! lui cria Wauthier, servez-vous de vos mains, de votre chapeau! Vite! Ne restez pas là comme une imbécile! »

Les femmes sont d'étranges créatures. Elle lança à Wauthier un regard de gratitude instinctive et se jeta à genoux, comme une pauvre boniche hystérique dans un cyclone, et se mit à creuser le sol de ses mains nues.

Je la plaignais de tout mon cœur, mais il y a quelque chose de très agréable dans le spectacle d'une jolie romancière de New-York qui travaille comme un bagnard, grattant le sable avec des ongles roses, au milieu du désert.

Décidément — je finissais par m'en apercevoir — Paris et le *Café du Dôme* étaient maintenant loin, loin derrière nous.

L'avion gémissait et frémissait encore, mais il avait cessé d'osciller et de tanguer. Nous entourâmes le moteur d'une couverture et bouchâmes les tuyaux épuisés. L'essentiel était fait, mais Wauthier continuait de lancer des ordres brefs. De petites dunes avaient commencé de se former autour des sacs. Derrière l'une de ces dunes, sous le bout d'une aile, nous creusâmes une tranchée de 70 centimètres de profondeur, longue de deux mètres et d'une largeur suffisante pour nous permettre de nous allonger tous les trois. Obéissant à ses ordres, nous étayâmes cette tranchée avec notre réservoir d'eau, un lourd cylindre de métal, et avec nos provisions, composées essentiellement de conserves. Dans la tranchée, nous étions protégés du vent. Nous nous enveloppâmes dans les « burnous » que nous avions achetés à Oran. On aurait pu nous prendre pour trois chameliers. Nous bûmes un peu de rhum, du café chaud conservé dans la bouteille thermos, et nous allumâmes trois cigarettes. Nous étions redevenus trois bons camarades.

Nous n'avions plus rien à craindre, maintenant, même si la tempête s'aggravait et mettait en pièces notre appareil, malgré les amarres. Nous avions de l'eau et des provisions pour dix jours, et si on ne nous voyait pas arriver à Gao à 3 heures, on enverrait des avions et des autos fouiller le désert à notre recherche. Survoler le Sahara en territoire français c'est, de ce point de vue, comme si on naviguait en haute mer en se conformant aux règlements. Les avions civils ou militaires sont signalés au départ et à l'arrivée à tous les postes de T. S. F., et s'ils envoient un S. O. S. ou manquent tout simplement d'arriver à l'heure convenue, le monde entier le sait et vole à leur secours.

En attendant, nous étions entassés dans notre trou comme trois punaises dans un tapis, en plein Sahara. Enfin, nous étions dans le Sahara! Nous étions bien... Nous allumâmes d'autres cigarettes.

— A propos, dit tout à coup Wauthier, avec un sourire narquois à l'adresse de Marjorie, avez-vous emporté une poupée pour le voyage?

— Ça ne s'appelle pas une poupée, dit doucement Marjorie; M^{me} Francioni, ma femme de ménage de Toulon, me l'a rapportée de Lourdes l'été dernier. Je l'avais cachée parce que vous m'aviez dit qu'il ne fallait pas emporter un gramme de poids superflu. J'espère que vous n'allez pas me gronder.

Au lieu de la gronder, nous fîmes un recensement et découvrimmes qu'il y avait six passagers clandestins célestes ou démoniaques à bord de notre avion, à savoir :

- 1° Une statue de l'Immaculée Conception, déjà nommée;
- 2° Saint Christophe, patron de tous les voyageurs, sur terre, sur mer, ou dans les airs, sous la forme d'une médaille d'or offerte au capitaine Wauthier par sa maman et suspendue à son cou, sous la chemise, par une fine chaîne d'or;
- 3° Les mêmes en argent, cachées dans sa poche, et sur d'autres parties de sa personne, cadeaux de ses différentes fiancées;
- 4° La même dans ma poche, très jolie, avec un aéroplane gravé au dos, cadeau de la princesse Violette Murat;
- 5° Pas précisément sainte, cachée ailleurs sur ma personne, cadeau de la sorcière noire Wamba, et à propos de laquelle moins j'en dirai, mieux ça vaudra.

Nous étions partis ce jour-là aux premières lueurs de l'aube, car il était maintenant 9 heures du matin. Nous étions blottis dans notre trou, mais la tempête sifflait toujours au-dessus de nos têtes. Et elle pourrait durer, dit Wauthier, des minutes, des heures, des jours entiers. Si elle s'arrêtait avant 2 heures, dit-il, nous pourrions essayer de repartir et d'atteindre Gao. Autrement, il faudrait creuser plus profondément encore, et attendre le lendemain. Saint Christophe semblait tout indiqué. Nous fîmes vœu de lui offrir trois cierges dorés s'il nous sortait sains et saufs de ce trou.

En attendant, c'était vraiment un très bon trou. Juste ce qu'il fallait pour nous allonger tous les trois confortablement. Le vent continuait à entasser le sable en une espèce de rempart derrière nos têtes, là où nous avions niché le bidon d'eau et les provisions, pour nous protéger plus solidement.

Nous étions recroquevillés, tassés les uns contre les autres comme les habitants d'une caverne, comme de bons animaux sauvages qui savent où se mettre à l'abri quand arrive la grande tempête. Nous avions un bon trou que nous avions creusé avec nos mains; nous savions où poser notre tête. Aussi, nous nous endormîmes, pour la troisième fois, dans le désert. Glissant lentement dans le sommeil, nous nous disions de temps à autre des choses molles. Nous disions : « On est bien ici », ce qui signifiait : « Pour le désert, on est mieux que dans les chambres d'hôtel avec rideaux modernes et dans les autobus installés pour faire des pique-niques. Wauthier disait, déjà endormi, mais se réveillant un peu : « Oui, c'est vrai, mais les gens nous prendraient pour des fous s'ils nous entendaient. » Marjorie disait, d'une voix rêveuse, mais pas triste : « Dieu! Dieu! Dieu! »

* * *

Quand nous nous réveillâmes, il était 3 heures de l'après-midi, et ce qui nous réveilla, c'est que la tempête s'était arrêtée. « Je crois que saint Christophe nous protège », dit le capitaine, nous avons encore quatre bonnes heures de jour et environ trois heures de vol au-dessus du désert — essayons d'arriver à Gao.

Vingt minutes plus tard, ayant remis tout en place, le capitaine toucha la délicate petitemanette de la planche de bord et le moteur se mit à ronfler puissamment au premier tour de démarreur. L'avion courut sur le sable, s'envola comme un oiseau qui retrouve la liberté, et nous prîmes la direction du sud, vers le Niger.

Le désert était redevenu une mer de sable qui glissait au-dessous de nous, mais cette mer avait cessé de nous être indifférente, impersonnelle et sans caractère.

Un peu au sud de Bidon 5, tout près de la piste, se trouve le squelette broyé d'un aéroplane, dont les côtes commencent à se recouvrir de sable comme celles d'un chameau. Il appartenait à un excellent aviateur, un M. Obreck. Ce monsieur, lui aussi, avait été contraint d'atterrir dans une tempête de sable — mais il avait oublié, ou négligé d'emporter, des cordes et des sacs.

Le Sahara ressemble au puissant océan. On peut y naviguer, mais il ne pardonne pas la moindre faute. Il peut transformer en squelettes les aéroplanes aussi bien que les chameaux.

Nous survolions toujours le Tanezrouft, dont le centre est une étendue de sable vide et plate, mais nous gagnâmes rapidement la bordure sud, nous approchant de la brousse qui s'étend entre le vrai désert et le Niger. Nous volions bas, et Wauthier griffonna que nous allions bientôt apercevoir des signes de vie.

Nous étions à 250 mètres d'altitude quand un ravissant troupeau de plusieurs centaines de gazelles apparut au-dessous de nous, courant, sautant pêle-mêle, effarouchées par le bruit du moteur. Nous descendîmes encore plus bas et nous rencontrâmes alors de grands troupeaux d'antilopes, de biches, et de nouvelles gazelles. Les regarder courir ainsi en bondissant très haut, c'était comme écouter de la musique; c'était même plutôt comme si nous suivions sur une partition un morceau de musique dans lequel il y a d'aigus arpèges et des trilles.

Et puis, ce fut la fin du désert. Nous aperçûmes une caravane à dos de chameaux; les hommes agitèrent leurs mains dans notre direction; plus loin, une troupe de Touaregs à cheval, voilés de noir, nous tendirent leurs paumes vides en signe d'amitié. Quelquefois il leur arrive encore d'être assez bêtes pour tirer des coups de fusil sur les avions...

Des pistes de caravanes commencèrent à sillonner le sol en tous sens; puis, des lignes d'argent, de vert et d'or commencèrent à scintiller devant nous dans l'horizon lointain. Nous approchions du Niger. Wauthier prit de la hauteur et un quart d'heure plus tard nous étions au-dessus d'un territoire rempli de nappes d'eau car à cet endroit le Niger n'est pas seulement un énorme fleuve mais un enchevêtrement de lagunes et de marais or, verts et jaunes, qui s'étendent à l'infini sous la lumière crépusculaire d'un soleil oblique, formant des dessins qui rappellent les dragons des paravents chinois, ou quelque écharpe de batik gigantesque déployée à nos pieds, pour indiquer la route de Gao. Nous survolâmes, en la suivant, la grande boucle du Niger. Moins de trois heures auparavant, nous étions enfouis dans un trou de sable... C'est en avion que nous avons la véritable intuition de la relativité.

Vue d'en haut, Gao nous apparut tout d'abord comme un vaste amas de huttes de boue, mais à mesure que nous nous rapprochâmes du sol, elle devint une ville arabe très importante avec un quartier européen, et ce que nous avions pris pour un amas de baraquements au milieu du sable n'était autre que les hangars de l'aérodrome militaire, un des aérodromes les plus importants de l'Afrique Occidentale française.

Nous atterrîmes avec douceur dans le crépuscule naissant et nous roulâmes jusqu'aux hangars, à l'intérieur desquels une douzaine de gros appareils militaires se profilaient dans l'ombre, comme des monstres mécaniques.

WILLIAM B. SEABROOK.

(Traduit de l'anglais
par Alice Turpin.)

La revue catholique
des idées et des faits
la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.
Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

De l'état présent de la philosophie

Le moralisme sociologique de M. Dupréel

La sociologie moderne tiendra certainement, dans l'histoire future de la philosophie, la place qu'occupa, au moyen âge, la physique d'Aristote. Jamais science n'ambitionna tant d'exploiter à elle seule tous les domaines de la pensée. Pour continuer sur un point l'analogie et tracer quelques lignes de cette vaste et onduleuse arabesque des Possibles sur laquelle le philosophe — parce qu'il est homme et curieux de l'avenir — jette de temps à autre un regard, disons que, de même que la tentative de déduction forcenée des Anciens dans la sphère des phénomènes de la nature s'est écroulée en heurtant la physique mathématique révolutionnaire des modernes qui en dissolvait l'objet, de même, il se peut que la sociologie glisse et s'étale devant une science statistique du corps social qui continuerait, sur une voie parallèle, ce grand mouvement d'atomisation dont l'allure semble être une des caractéristiques de la pensée contemporaine. Un tel déplacement de perspective paraît bien conforme au rythme de l'histoire : à toute efflorescence excessive d'une science trop confiante en elle-même et débordant, de ce fait, au delà de ses propres limites, correspond un changement de son axe d'équilibre qui en transforme souvent de fond en comble l'objet formel. Ainsi en fût-il de la métaphysique antique et médiévale qui, de nos jours, verse, en succombant sous son poids, dans une critique qui la vicie et la dénature.

La réalisation de ce possible n'infirmerait aucunement la valeur et la dignité de la sociologie, pas plus que la critique, cartésienne ou kantienne ou autre, ne peut mordre sur la métaphysique de l'être. Elle en élargerait tout au plus les tendances impénitentes au radicalisme. C'est à cette prolifération, annonciatrice de décadence et d'erreur par excès, que nous songions en lisant le copieux et beau *Traité de Morale* d'un de nos éminents compatriotes, M. Dupréel (1). La pensée maîtresse qui s'en dégage et qui dénote chez son auteur un esprit vigoureux, mais affaibli par sa vigueur même (car la vigueur n'exclut pas la souplesse, surtout cette forme de souplesse qui est la maîtrise de sa force), est que l'objet formel de la morale doit être résorbé dans l'objet formel de la sociologie. *En d'autres termes, le rapport social explique intégralement la nature et le développement de la moralité.* On assiste ici à un effort original et puissant pour réduire la moralité à une sorte d'épiphénomène de la vie en société, analogue à celui du mécanisme de la chimie colloïdale pour absorber dans ses réseaux le déploiement vital de corps organiques.

M. Dupréel, en effet, ne cède pas aux prestiges, désormais périmés (sauf en France chez quelques sociolâtres), d'un sociologisme métaphysique à la Durkheim, pour qui la société constitue une hypostase transcendante à la foule de ses membres. Il prétend, avec raison, et c'est là un de ses traits les plus remarquables, qu'il faut sauvegarder la libre initiative de l'individu; il va plus loin et affirme que, seule, la relation de l'individu avec une multiplicité de groupes sociaux peut sauvegarder la sociologie du reproche de méconnaissance, à l'encontre du sens commun le moins niabile, ce mélange intime de liberté et de discipline qui est au fond de la régulation morale. Nous souscrivons volontiers à ce désaveu du sociologisme (2).

Mais le sociologisme est un monstre protéiforme : si maintenir l'intégrité de l'individu est chez M. Dupréel une conséquence évidente de son libéralisme philosophique (1), largement tolérant d'ailleurs et qui mérite le respect dû à toute pensée *digne*, l'action morale de cet individu est aussitôt intégrée et emprisonnée dans cette fameuse notion de *rapport social* qui semble bien le centre de la doctrine du maître de l'Université de Bruxelles. De ces trois définitions-postulats : « Tout ce que le théoricien de la moralité se propose d'expliquer scientifiquement paraît bien se circonscrire dans les jugements d'approbation et de désapprobation, avec l'activité qui en est l'occasion et celle qui tend à les justifier » ; « La sociologie est la science des rapports sociaux » ; « On dit qu'il existe un rapport social entre deux individus lorsque, du fait de l'existence ou de l'activité de l'un, il résulte chez l'autre une modification dans ses actes ou dans ses états psychologiques », M. Dupréel tire trop aisément que la moralité est d'essence sociologique.

D'abord, il n'est pas sûr du tout que l'objet premier et primordial du moraliste soit l'approbation ou la désapprobation consécutives au mérite ou au démerite. C'est là insérer *par avance* un élément sociologique dans un contexte moral qui ne l'inclut pas nécessairement et essentiellement. Nous sommes pleinement d'accord avec M. Dupréel lorsqu'il avance qu'il faut partir des faits, de l'observation de ce qui est. Mais pour exprimer crûment notre pensée, nous dirons qu'un fait est *lesté de métaphysique avant d'être lesté de sociologie*. Nous sommes également d'accord avec M. Dupréel pour affirmer que la plupart des moralistes classiques construisent une éthique *a priori*, un idéal préalable, à la conformité duquel l'acte qui s'accomplit fait surgir automatiquement la règle bonne, par le plus évident des paralogismes. Toute morale purement déductive est condamnée à l'échec certain. Mais il reste à prouver que toutes les morales classiques sont rivées à la déduction du code régulateur de la vie pratique « à partir d'un idéal unique, total et démontré nécessaire ».

La chose serait déjà difficilement démontrable de l'eudémonisme aristotélicien. Elle l'est plus de la morale thomiste. La vie humaine, et par conséquent la moralité de l'être humain qui en est la manifestation supérieure, est engagée, pour saint Thomas, dans la vie sociale, et aucun thomiste n'a jamais nié, sans être infidèle à l'esprit du maître et à son intuition profonde, la part sociale de l'acte moral humain. Mais auparavant cet acte est inséré, à titre spécial, dans un univers, *et dans un univers qui a un sens*. Qui dit moralité dit en premier lieu et essentiellement (*per se primo*) *finalité libre*. Il s'agit là d'un fait, et d'un fait sur lequel le regard du métaphysicien a droit primitif d'examen. Et ce fait est *antérieur*, logiquement et par nature, au mérite ou au démerite, à l'éloge ou au blâme qui en dérivent. Bref, il s'agit là d'un fait de *structure ontologique*, une ligne d'*articulation du réel*, contre laquelle la critique est, jusqu'à ce jour, venue buter, impuissante, *et dont elle était contrainte de suivre*, ainsi qu'il serait aisé de le faire voir, *le cheminement invisible, réjétant par là sa valeur*.

Nier la finalité en général revient à verser dans l'immobilisme pur et simple, car nier la finalité, c'est nier le mouvement, comme le montrait déjà Aristote dans sa théorie de l'acte et de la puissance. Au surplus, cet idéal « unique et nécessaire », auquel M. Dupréel fait maintes fois allusion, n'existe, pour les thomistes, qu'en sous-œuvre, comme dénotant une loi architectonique de l'être, puisqu'ils distinguent, et fort nettement, entre la béatitude

invinciblement, à notre sens, de l'antériorité *naturelle* du moral sur le social. Toute la force du sociologisme de M. Dupréel provient de cette assise qu'il a conservée à bon droit. A ce point de vue, son *Traité de Morale* nous paraît nettement supérieur à tout ce qui a été écrit par les tenants de la sociologie en honneur dans l'université française officielle. Il y a là un effort puissant, mais incomplet, pour sauver la véritable sociologie d'une ruineuse dialectique.

(1) Il ne s'agit évidemment pas du libéralisme politique, mais du libéralisme rousseauiste et kantien.

(1) EUGÈNE DUPRÉEL, *Traité de Morale*, 2 vol., de IX-705 pages, Bruxelles, Éditions de la Revue de l'Université de Bruxelles, 1932.

(2) Cette notion de *libre initiative individuelle* qui, dans le cas de l'homme, est immédiatement canalisée par la société où en fait l'homme vit, témoigne

objective ou Dieu, et la béatitude subjective ou acte par lequel nous atteignons cette fin suprême, lequel est rivé au sujet moral, laissant de la sorte place à une certaine diversité, à une certaine prismatisation de la fin ultime, due à la dénivellation ontologique qui existe entre l'objet suprême et la possession de cet objet. S'il est permis de faire ici un peu de théologie, il est hautement vraisemblable que la vision faciale dans l'éternité n'abolira pas les conditions individuelles qui lui sont compatibles : rien de moins monotone, rien de plus divers que cet Amour qui s'épanche et fait retour à soi à travers les élus. Du reste, chez saint Thomas une telle analyse de « l'idéal » moral n'est plus fondée exclusivement, comme chez Aristote, sur la détermination de l'activité proprement humaine; elle est infiniment plus métaphysique, grâce à la notion capitale de l'analogie de l'être qui, maniée concurremment au principe de causalité, permet au philosophe d'assigner au moraliste un ordre des fins. C'est sur ces points vitaux que la critique de M. Dupréel aurait dû porter : tant qu'une métaphysique de l'être analogue ne sera pas démontrée impossible, une morale de la Fin suprême ou du Bien divin fera échec à tout sociologisme intégral.

Si nous nous sommes étendu sur cette question, c'est afin de montrer comment la théorie du rapport social de M. Dupréel, ingénieuse et neuve, capable de constituer, parallèlement à l'éthique proprement dite, une *logique externe de la moralité* ou une *phénoménologie sociale de la moralité*, peut expliquer, d'un point de vue sociologique qui ne serait pas exclusif d'un point de vue supérieur (cette distinction est capitale et méconnue par M. Dupréel), certains aspects concomitants de la moralité ou, plus exactement encore, cette frange où interfèrent le moral et le social (nous croyons même que, dépouillée de son virus toxique, elle pourrait être maniée avec fruit par des thomistes), mais c'est aussi afin de signaler le point précis où s'opère la rupture, dans la thèse de M. Dupréel, entre l'ordre de l'explication et l'ordre du réel : à l'endroit exact où confluent le moral et le social, l'artifice de M. Dupréel consiste à couper le moral de ses attaches avec le métaphysique, et à confondre deux aspects d'un seul et même acte indivisible : l'acte volontaire dans son rapport avec le Bien ou le Devoir.

Cette attitude dérive, croyons-nous, d'une insuffisance de profondeur dans l'analyse de la valeur de l'acte moral; pour M. Dupréel, elle consiste tout entière dans ces deux termes : *sacrifice* et *régularité*. En réalité, ces deux notes ne sont que le retentissement d'un caractère plus intime : la convenance de l'acte humain avec la fin propre de l'homme. Pour traduire notre pensée en une formule, nous dirons que M. Dupréel a cru voir l'essence dans le *propre*, convertible avec l'essence, mais qui ne l'exprime pas. Plus adéquattement encore, ce qu'il faut regretter, à la source de ces déficiences, c'est le manque d'envergure métaphysique. Incompréhension de l'ontologie de la *philosophia perennis*, défiance à l'égard de toute ontologie due aux excès de l'école de Durckheim : qui dira la cause de cette lacune que la pensée probe, alerte, patiente devant les faits, et surtout fortement nouée, de M. Dupréel aurait pu combler (1)?

La philosophie joue à l'équilibre sur la corde raide du réel, le moindre faux pas la précipite dans les nuages qui semblent la soutenir encore, car elle est légère, étant l'œuvre de l'esprit. Trop de sociologie a fait basculer ce *Traité de Morale*, et trop peu de métaphysique. Le réel offre plusieurs plans qui s'entre-croisent : c'est ce qui fonde la diversité des explications qu'on en donne, et qui sont valables dans ce plan lui-même : ainsi Kant a mis vigoureusement l'accent sur l'activité immanente de l'esprit, et tout philosophe lui en doit de la reconnaissance. Mais l'erreur jaillit quand

(1) A la racine de ces deux négations se trouve certainement une négation plus profonde qui commande la métaphysique dont est imprégnée l'œuvre morale de M. Dupréel : l'impossibilité — héritage de Kant — d'une étreinte intellectuelle d'un absolu.

on considère comme central un plan qui se relie au centre : ainsi Kant qui voit la pensée fabriquant des concepts vides, alors qu'ils sont chargés de réalité et qu'ils ne sont pas le terme de la pensée, mais ses instruments.

M. Dupréel a cédé à ce mirage du centre. Pour prendre à nouveau un exemple, sa théorie de la croissance de la moralité sous l'influence des conflits entre individus ou entre groupes d'individus contient une dose précieuse d'explication dans le cadre de l'accidentel, mais, là encore, s'insinue le paralogisme de la partie prise pour le tout. Ces conflits peuvent expliquer en certaines circonstances cruciales l'expansion de la moralité, ils peuvent même accompagner la plupart de ses extensions : ils ne les expliquent pas. La croissance de la moralité n'a pas sa cause à l'extérieur, l'expérience nous montre très nettement son origine interne, sa condensation toujours plus prononcée au sein de la conscience la plus intime où s'irradie le bien. Ce qui provient de l'extérieur, ce sont les adjuvants de cette cause.

La domination des tendances sociologiques sur la pensée de M. Dupréel le conduit à de singulières affirmations. L'une, sous-jacente à ses arguments, est que la philosophie se départage en deux domaines : la critique et la sociologie, le rôle de la première étant même d'éliminer les objections qui entraveraient le développement de la seconde. L'autre, plus grave, car elle implique un nominalisme inconscient, est relative au rôle et à la valeur de la science : « Les efforts du savant ne vont qu'à donner de toutes choses, non pas une représentation adéquate, mais seulement une expression de plus en plus une et toujours communicable d'un esprit à un autre, sur laquelle l'accord universel des esprits puisse, en fin de compte, se réaliser ». Je ne crois pas qu'il existe un seul savant qui souscrirait à une affirmation aussi aventureuse... La notion du rapport social, vraie et féconde dans les frontières de son rayonnement, tend sans cesse, chez M. Dupréel, à se subordonner les autres notions. C'est le vice constant de sa méthode, et le défaut le plus saillant de son œuvre.

Mais ces réserves, si étendues qu'elles soient, ne doivent point nous faire oublier l'immense trésor d'observations partielles, fines, aiguës, séduisantes qui remplissent ce *Traité de Morale*. Rarement nous avons vu une telle abondance de notations de cette valeur. M. Dupréel s'apparente de ce côté à la lignée des moralistes français qui ont tant fait pour enrichir notre expérience de l'homme. De ce biais, sa doctrine nous apparaît comme un moralisme décidé où toute action de l'homme est rapportée à une mesure morale qui la jauge. Hélas! pourquoi faut-il que le vieux sophiste Protagoras projette ici son ombre?

MARCEL DE CORTE,
Assistant à l'Université de Liège.

Université Coloniale de Belgique

Les examens d'admission à l'Université Coloniale d'Anvers auront lieu le **28 septembre**. Ils comprendront, à l'entrée, une épreuve de maturité portant sur le compte rendu écrit et raisonné d'une conférence.

Pour répondre au vœu d'un grand nombre d'intéressés et du corps professoral, le concours qui permet de classer les candidats-administrateurs aura lieu à la fin de la première année d'études, sur la matière même ayant servi de base à ces études. Mais, pour que les étudiants qui n'arriveraient pas en ordre utile au concours puissent bénéficier néanmoins du fruit de leur travail, tous ceux d'entre eux qui ont réussi l'examen de première année obtiendront le diplôme de la section commerciale coloniale.

Le nouveau programme est renvoyé sur demande en s'adressant au secrétariat, 1, avenue Middelheim, ANVERS.

La XVI^e Semaine liturgique

Elle s'est tenue à l'abbaye du Mont-César de Louvain, lieu d'origine de l'institution. Elle a obtenu un succès très remarquable. Trois cents participants réguliers et fervents en ont suivi les travaux et les cérémonies. Le mouvement liturgique a ses adeptes et ses entraîneurs de plus en plus nombreux, de mieux en mieux formés, de plus en plus ardents et convaincus. Son programme s'est précisé, devient très pratique, sans cesser d'être éclairé par une doctrine toujours plus ferme et plus fouillée.

L'objet de la session qui vient de se clore était la participation active des fidèles aux actes du culte. C'est autant l'objet général du mouvement liturgique lui-même que l'objet particulier d'une de ses Semaines d'étude. Car ce mouvement est né pour remédier à la passivité et à l'indifférence des laïcs à l'égard du culte public de l'Eglise. La liturgie était devenue l'affaire des prêtres et des moines. Il fallait refaire l'unité catholique dans son acte suprême, l'adoration, la prière, le sacrifice.

Le R^me Dom Capelle, abbé coadjuteur du Mont-César, président de la Semaine, grand directeur du mouvement liturgique, donna, par une leçon magistrale d'introduction, son orientation à la Semaine.

Participation des laïcs aux actes du culte, ces mots paraissent très clairs et ne pas appeler d'éclaircissements préliminaires. Ils peuvent cependant être entendus assez différemment, sinon dans le sens littéral, au moins dans leur signification profonde, selon le point de vue auquel on se place. L'historien et l'archéologue y verront une restauration d'usages abolis par une évolution qui ne fut pas toujours heureuse. L'homme d'action, un moyen d'associer les âmes non plus seulement dans les œuvres apostoliques, mais dans la manifestation et l'exercice de la vie religieuse la plus essentielle. Le psychologue enfin, un procédé d'ascétisme éprouvé par les siècles et approuvé par l'Eglise. Mais n'y a-t-il pas un point de vue supérieur à tous ceux-là? Si le culte est prière et action du corps mystique, de l'Eglise, la participation à ce culte n'est-elle pas beaucoup plus qu'une méthode salutaire, n'est-elle pas une pratique nécessaire, ne tient-elle pas aux profondeurs et à l'essence même de la vie chrétienne bien comprise, envisagée dans sa réalité collective.

Ainsi considérée, la vie liturgique est avant tout la participation des âmes au culte public. La participation extérieure n'a pas, ou guère de valeur, sans cette union profonde et spirituelle.

Il faut noter également que la part des fidèles est différente de celle des prêtres. Elle est mesurée par la nature même des cérémonies et des actes cultuels dont il s'agit. Elle reste d'ailleurs, dans son ensemble, considérable et magnifique. Mais, répétons-le, elle est commandée par la nature même des actes liturgiques. En sorte que le mouvement liturgique ne poursuit, au total, qu'une conformité aussi parfaite que possible des âmes et des attitudes extérieures à la réalité bien comprise de la vie et des actes de l'Eglise.

On ne pouvait pas mieux situer et définir que l'a fait ainsi le R^me Dom Capelle la Semaine liturgique de 1933 et tout le mouvement liturgique.

* * *

Le mouvement liturgique s'inspire d'une doctrine. De la doctrine catholique, évidemment. Mais certains aspects et certaines

vérités de cette doctrine émeuvent particulièrement les apôtres du mouvement liturgique. Tout un ensemble d'idées et de sentiments, notamment, se sont cristallisés autour de l'expression : Sacerdoce des fidèles.

Sacerdoce des fidèles! L'expression n'est pas nouvelle. Elle est scripturistique. Le texte de saint Pierre est très connu dans lequel il applique à l'assemblée des fidèles l'appellation magnifique *sacerdotium regale*, sacerdoce royal. Saint Pierre ne fait d'ailleurs que transposer ses termes de l'*Exode* et que les appliquer au peuple de Dieu de la nouvelle alliance, à l'Israël spirituel, à l'Eglise. La même expression se trouve encore dans l'*Apocalypse*.

Mais quel sens précis et profond faut-il attribuer à ces mots? Est-il une brillante métaphore à laquelle nous ne devons pas autrement nous arrêter ou bien expriment-ils une réalité religieuse et mystique dont puisse se nourrir substantiellement la piété des fidèles?

Il convenait d'interroger la tradition. Plusieurs rapports de la Semaine liturgique furent consacrés à cette enquête historique. Le P. Botte, de l'abbaye de Mont-César, investiga chez les Pères; le P. Charlier, dominicain, professeur au Collège théologique de Louvain, chez les scolastiques; et le P. Robeyns, directeur de la revue *Les Questions liturgiques et paroissiales*, chez les modernes. Les résultats de ces recherches, sauf chez les modernes les plus récents, sont assez décevants. Les Pères n'ont guère parlé du sacerdoce des laïcs. Les scolastiques n'en ont parlé que pour réfuter les objections auxquelles donnaient lieu les passages de l'Ecriture que nous avons cités ci-dessus. Saint Thomas d'Aquin cependant, ébauche une doctrine de la consécration et de la députation des fidèles au culte et au sacrifice par le Baptême et l'Eucharistie. Mais que l'on est loin des exposés systématiques que nous trouvons chez les auteurs contemporains pour lesquels, soit le baptême, soit la confirmation, soit l'un et l'autre constituent une sorte d'ordination sacerdotale des laïcs.

Dans l'exaltation du laïc et de son quasi-sacerdoce il y eut bien quelques exagérations. C'était inévitable. Nous eûmes l'impression que les organisateurs de la Semaine du Mont-César avaient la préoccupation secrète de réagir contre ces excès de zèle.

Mais involontairement, n'a-t-on pas minimisé par prudence excessive une vérité incontestable? Cette vérité étant capable d'apporter un dynamisme nouveau au mouvement liturgique, une telle prudence, chez les orateurs et les rapporteurs de la Semaine de Louvain, est certainement très méritoire. Tous n'y ont pas, faut-il le dire, excellé au même degré.

Les historiens nous ont paru s'en tenir de façon un peu trop formaliste à l'idée ou même au mot de «sacerdoce». Après avoir constaté que l'expression «sacerdoce des laïcs» n'avait pas fait fortune dans l'antiquité chrétienne, ni au Moyen âge, ni au commencement de l'époque moderne pourquoi ne pas rechercher ce que les Pères et les Scolastiques avaient pu dire de la participation réelle aux fonctions sacerdotales? Aussi bien, était-ce l'essentiel en la matière qui occupait les Semainiers. Le sacerdoce n'est pas seulement un caractère et une consécration, c'est aussi une fonction ou un ensemble de fonctions. Parmi les fonctions sacerdotales, il en est qui sont réservées, d'autres qui sont communicables et qui appellent la participation des laïcs. La prière publique, ni l'apostolat ne sont le monopole des prêtres consacrés. Dom Cabrol, qui traita de la participation active des fidèles aux actes du culte dans les premiers âges de l'Eglise, rapporta des faits et cita des textes extrêmement intéressants et très suggestifs. Sa documentation et son érudition n'ont pas la sécheresse, la raideur, les façons tranchantes et exclusives des jeunes savants qui constituèrent la triologie historique à laquelle nous venons de faire allusion.

Faut-il insister, à la différence des Pères et des Scolastiques, sur le sacerdoce analogique qui peut être attribué aux laïcs et qui doit être attribué indépendamment des controverses sur la nature du caractère sacramentel du baptême et de la confirmation? Question d'opportunité. Au commencement de l'Eglise, à l'époque de la Réforme, qui prétendait abolir la barrière artificielle dressée par Rome entre la caste sacerdotale et le peuple fidèle, l'expression eût pu engendrer des confusions. Mais après l'époque janséniste dont nous sortons à peine, la distance et le passé ne sont-ils pas trop larges qui séparent encore la hiérarchie sacerdotale du laïc? Le laïcisme n'est-il pas la manifestation extrême d'un état d'esprit contre lequel il importe de réagir vigoureusement?

Nous sommes en réaction contre ce séparatisme hétérodoxe. Les décrets de Pie X ont rendu aux laïcs toute leur part dans la vie eucharistique. La croisade de l'Action catholique les appelle à prendre toute leur place dans l'apostolat. Le mouvement liturgique encouragé et béni par les Papes comme le mouvement eucharistique et le mouvement d'Action catholique, a pour objet de les remettre dans tout leur rôle cultuel. Le culte, pas plus que l'apostolat ou que la ferveur eucharistique, n'est un monopole des prêtres et des religieux. Il doivent y être les premiers mais non les seuls. La part des laïcs est importante et magnifique. Ils peuvent bien chanter comme les clercs au jour même de leur entrée dans la cléricature : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei*. Le nom de sacerdoce avec toute sa splendeur et tout son prestige, enthousiasmera les fidèles pour la grandeur de leur vie et de leur fonction dans l'Eglise du Christ.

* * *

Nous l'avons dit plus haut, les Semaines liturgiques ne se tiennent pas continuellement sur le plan doctrinal. Elles descendent dans la pratique. Elles discutent et promulguent des méthodes et des directives.

Il s'agit de faire participer les laïcs aux actes du culte. Comment populariser le chant liturgique? Quel sort faut-il faire à la messe dialoguée? Comment rendre communes les attitudes de l'assistance laïque aux cérémonies liturgiques? Quelles relations établir entre les œuvres d'Action catholique et le mouvement liturgique? Autant de questions qui furent étudiées et discutées par les rapporteurs et les Semainiers. D'autres plus spéciales furent traitées en réunions séparées et réservées aux prêtres, par exemple celle de la langue vulgaire en liturgie, celle des messes de *Requiem* qui se multiplient souvent dans les églises paroissiales jusqu'à rendre la liturgie du saint sacrifice monotone et routinière et priver officiants et assistants d'une participation régulière à la richesse et à la variété du cycle liturgique.

Nous ne pouvons pas résumer les conclusions de tous ces rapports et de toutes ces discussions. Il faut nous contenter d'avoir indiqué les problèmes qui ont été soulevés et traités et d'avoir montré ainsi l'intérêt et l'importance pratiques des travaux de la Semaine.

Signalons à titre de curiosité la controverse très vive soulevée par la question de la messe dialoguée, controverse évoquée dans son rapport par Dom Gaspar Lefèvre. Les discussions durent depuis des années. Mais elles atteignirent l'année dernière leur plus grande acuité. Un professeur de l'Université grégorienne à Rome, le P. Cappello, déclara que la messe dialoguée était condamnée par la Congrégation des Rites et que, par conséquent, les prêtres et les fidèles avaient à choisir entre l'autorité du Saint-Siège et celle des novateurs liturgiques. Or, déclara-t-il sur un ton quelque peu dramatique qui indiquait un manque de sérénité et d'objectivité, nous devons toujours obéir au Souverain Pontife, fût-ce au

péril de notre vie. Il n'y avait pas danger de mort, ni occasion de martyre en l'occurrence. Mais l'attaque violente du savant jésuite provoqua une réaction très vive chez les apôtres liturgiques. Ce fut une belle bagarre comme aux grandes époques théologiques. La messe dialoguée est sortie glorieuse de la bataille. Le P. Cappello lui-même a fait amende honorable. Avec l'autorisation de l'Ordinaire, cette pratique peut être introduite dans les maisons d'éducation et dans les paroisses. Bien comprise et bien conduite, elle contribue très efficacement à rendre aux fidèles le rôle actif qui leur convient et leur revient dans les actes du culte.

Le P. Gaspar Lefèvre avait cru devoir appuyer sa motion enthousiaste en faveur de la messe dialoguée sur toute une théologie des caractères sacramentels. Le P. Botte, qui a l'érudition plus rigoureuse qu'aimable, lui fit remarquer sans phrases et sans compliments les inconvénients de lier une cause incontestable à des théories qui le sont beaucoup moins. La remarque est juste. Et elle s'applique en somme à toute la Semaine. Les fondements théologiques sont plus que suffisants, en dehors des opinions controversées, qui justifient une campagne vigoureuse pour la participation active des laïcs à la liturgie. Plus de spectateurs muets, plus de témoins passifs de la liturgie, comme s'exprimait Mgr Grente à la Semaine d'Anvers. Cette attitude passive est condamnée par l'essence même du christianisme, qui est communion des saints et identification avec le Christ. Nous sommes revenus à cette conception fondamentale, qui supportait tous les travaux de la Semaine, avec la leçon de clôture du R. P. Mersch, professeur aux Facultés de Namur. On sait que le P. Mersch a publié récemment un ouvrage très important sur le Corps mystique du Christ. Il en a donné la quintessence aux Semainiers du Mont-César en l'adaptant à l'objet de leurs travaux.

L'espace nous manque pour rendre compte, comme elles le méritent, des trois conférences artistiques qui terminèrent agréablement chacune des journées laborieuses des Semainiers. M. Suis, professeur à l'Université de Delft, projeta sur l'écran et commenta en artiste et en érudit les représentations anciennes du Christ-Roi. M. Ryelandt, directeur du Conservatoire de Bruges montra la place de la Rédemption dans les chefs-d'œuvre musicaux. Enfin M. Léopold Levaux, professeur à l'Université de Liège, exalta en Paul Claudel le plus grand poète de la Rédemption.

Le R^{me} Dom Capelle, après avoir remercié et félicité les orateurs, les rapporteurs et les Semainiers, put en toute vérité constater le succès et la portée de ces belles journées d'étude et se réjouir des progrès continuels du mouvement liturgique.

LOUIS PICARD.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	22 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Estonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur	25 belgas
V. — Pour tous les autres pays	28 belgas.

Carnet de vacances

UNE SOIRÉE CHEZ BARRÈS

Lu Barrès (t. VI des Cahiers). Ce qui me frappe surtout, c'est la forme sentimentale de son inquiétude religieuse. « *Je suis sorti de la froide et noble raison; j'ai retrouvé l'instinct animal.* » Barrès est un animal religieux; il le dit en propres termes. Il a besoin de se plonger, comme dans une mer calmante, dans le flot tiède et lent des sentiments chrétiens. L'Hellénisme officiel, cette religion des pontifes républicains, le dessèche, le glace. — « Ils disent tous qu'ils voudraient être d'Athènes », ironisait aussi Jules Lemaitre. « *Moi pas.* »

Est-il vrai de conclure, avec Barrès, que le catholicisme ne trouve pas sa preuve dans l'histoire? La vérité est que la controverse entuée Barrès, le fait bâiller. Cet esthète sentimental accepte de la foi les jouissances qu'elle lui donne. « *Un immense réservoir des plaisirs de l'âme* » : telle est sa religion de délicat. Le culte du moi devait aboutir à ce narcissisme spirituel. Ce n'est plus ici de l'inquiétude. Nous sommes bien loin de Pascal. Rien qu'une volupté paresseuse et légère. « *S'accorder avec les étoiles* » : l'image est jolie. Il est plus difficile d'allumer la lampe.

Il reste que Barrès a composé, après Chateaubriand, des psaumes admirables. Gardons-nous de médire de cette littérature. Le chemin de la vérité passe aussi par le cœur. Nous rejoindrons Pascal par la voie qui ne serait accessible qu'à quelques-uns, si elle était, d'un bout à l'autre, sans musique, sans parfums, sans ombre, la voie douloureuse.

PER AMICA SILENTIA...

J'ai un ami qui, pour se reposer de la société des hommes (il est avocat), cherche la solitude des bois, des prés, de la rivière. Il voudrait fermer le *Digeste* et les dossiers dans leur chemise orange, rouvrir son Virgile, traduire Horace, goûter le Montaigne qui musarde en sa tour de Gascogne. Précisément, mon ami a loué, dans un parc, une tour. Il me vante le lierre de cette tour féodale et l'ombrage du parc, le silence des nuits amies, loin de la ville. Mon ami est heureux. Il va meubler son refuge, emporter un divan, des livres, une vieille crédençe. Il m'invite à Beauraing.

...Car ceci se passait à Beauraing, l'autre année. Depuis, la Vierge est apparue. Cinq enfants ont vu, sur l'épine, la Dame blanche et bleue. Voici des docteurs, des croyants, des sceptiques, des malades et des restaurateurs, les bonnets carrés et la Cour des Miracles; voici le fossoyeur du village promu, par la grâce d'une casquette galonnée, agent à poste fixe et grand maître des cérémonies. La Vierge est revenue pour dire son message. 15,000, 30,000, 100,000 pèlerins accourent en foule grouillante, orante, suante, bruyante, hargneuse, épileptique, toute dévorée du besoin de hurler, de manger, de faire presse pour mieux voir. Les klaxons des autocars, les sifflets des trains spéciaux trouent l'heure crépusculaire. Mon ami devient fou. Il demande un miracle. Que sa tour soit transportée dans un petit « pays » où l'on peut prier la sainte Vierge sous la voûte en arceau d'une chapelle désertée...

Je ne conte pas un conte. Mais je ne dirai pas le nom de mon ami. Il recevrait des offres pour sa tour féodale. Car, à défaut de silence, la terre de Beauraing est d'or.

AU JARDIN DE MES TANTES

C'est un vieux jardin au soleil, avec des contours capricieux et la flore un peu folle d'un jardin de curé. Les pois de senteur

font une haie. Un rosier retombe sur un mur. Il y a le carré des pensées, des géraniums qui ont grand-soif, des digitales hautes — eût dit Flaubert — comme un garçon de dix-sept ans, et du trèfle incarnat dans la prairie. Je reconnais, chez le voisin, les cerises noires que nous convoitions autrefois. Voici la haie des cornouillers où l'on se mettait à l'ombre, avant de rentrer pour les vèpres : car le jeu du ballon nous avait fait les joues brûlantes, et tante Alice passait sa main sur nos joues (« Comme vous avez chaud! »)... On a abattu le prunier, tué les poules. Mais je retrouve, couché dans l'herbe, les parfums du pays natal.

Le coq du clocher n'a pas changé non plus. Il regarde en ce moment du côté du soleil. Je me souviens du vieux plombier-zingueur qui le promena à travers le village, après l'avoir doré à neuf. Il habitait, dans ce jardin, la maisonnette au mur fleuri de roses. J'avais peur de lui, parce qu'on m'avait dit qu'il veillait les morts. Il voulait me faire croire que le coq du clocher pond, à Pâques, des œufs en sucre. Je lui ai donné une pièce blanche. Le coq avait l'air gauche. Les coqs ne devraient pas descendre de leur tour.

Au jardin de mes tantes, je revois le grand-père qui tournait son fauteuil comme l'ombre tournait. Et voici mon père qui a bêché ce coin de plate-bande, une heure avant de mourir...

Les dernières groseilles font des points rouges dans les groseilliers. Un papillon lutine le plus gros pois de senteur. J'ai, sur le doigt, une coccinelle.

CAMPING.

J'ai vu sécher au soleil des toiles de tente pour le camping. Elles avaient tous les tons d'orangé. Cela doit faire un effet joli sur le vert d'un coteau qui penche, en bordure de la rivière. Oui, mais il y a la rivière! Et me voici soudain dégoûté du camping.

Pour camper, on recherche le voisinage de l'eau. Le voisinage de l'eau garantit la visite des moustiques. J'évoque le pique-nique inconfortable, avec les assiettes d'émaillé en équilibre sur la rotule, le gobelet de vin tiède et qui risque de verser, la chenille dans les cerises, l'araignée au bout de son fil — et la perspective d'une vaisselle grasse, à l'eau froide.

Les campeurs sont de braves gens. Ils campent par tous les temps. En Belgique, cela frise l'héroïsme et la pneumonie. J'ai visité, l'été dernier, sur la Semois, un village de toiles pimpantes. De la route, quel paradis! De tout près... Le lit est dur et court, trop étroit; la viande, mal boucanée; le couvert, absent. On m'assure que certains « hommes des bois » se trouvent le mieux du monde de cette vie de sauvages. A leur santé!

J'admire l'églouge antique de nous avoir montré des bergers joueurs de flûte et des Amaryllis aux belles joues. En réalité, les pères de Théocrite sentaient la présure et le bonc, et les bergères mal lavées gardaient sur leurs mains rouges les crevasses et le suint des lessives. J'aime la campagne comme un heureux décor. Sensible aux pigeons blancs qui tournent en cercle parfait autour du bungalow choisi. N'allez pas me forcer de jouer au Robinson. Les bergeries ne sont accueillantes que si vous pouvez enrubanner de bleu, de rose, des brebisettes passées au vaporisateur. Les campeurs sont des courageux. Mes vacances, c'est mon repos.

PELOTE ROUGE

Il y a quelques jours je lisais, dans le *Peuple*, sous la signature du secrétaire général et bouillant des J. G. S. : « Nous ne laisserons pas arrêter Valère Aubry! Qu'on se le dise! » Renseignements pris, ledit Aubry (Valère), président des 25,000 gardes rouges de Belgique, avait défié les gendarmes de le mettre à l'ombre « pour excitation des militaires à la désobéissance », comme disent les tribunaux bourgeois. Mais Aubry était aussi secrétaire trésorier d'une fédé-

ration mutualiste. Le voici en prison pour détournements! Et ce qui corse la mésaventure, c'est que ces détournements ont été faits aux dépens de vieux ouvriers qui donnaient au jeune chef leur confiance prolétarienne et leurs rouges liards.

Une hirondelle ne fait pas le printemps. Le cas Aubry n'a que sa moralité — ou son immoralité — propre. Il serait aussi abusif d'en tirer argument contre le parti socialiste que de profiter de la scandale au compte de la corruption capitaliste. Il paraît que le jeu est vice de bourgeois et que seuls les banquiers misent de fortes sommes sur le retour de Barcelone du pigeon voyageur.

L'hypocrisie humaine ne connaît pas ses limites. A la même heure où le militant militait, où Valère Aubry conviait le peuple à s'insurger contre le mur d'argent, à défendre — les armes à la main, s'il le fallait — les conquêtes sociales, le salaire minimum et la pension des vieux, combien de ses auditeurs se trouvaient dépourvus du fruit de leur épargne!

On parle de crimes crapuleux. Voilà le vol d'une crapule!

DAVIS CUP

Ecrivons le nom à l'anglaise, puisqu'il paraît qu'elle va repasser la Manche. La France est consternée. Mais puisque les Américains ne l'auront pas, il n'est que de faire contre mauvaise fortune bon visage.

Le monsieur grincheux s'indigne de cette popularité outrecuidante d'un événement sportif. Qu'une balle blanche retombe sur la raquette ou qu'elle vienne mourir dans un filet, cela vaut-il qu'un peuple entier se passionne?... Mais l'histoire de la Coupe perdue est pleine d'enseignements.

Tout d'abord, il n'y a pas de champions éternels, comme il n'y a pas d'hommes irremplaçables. La course du flambeau est une métaphore sportive et cruellement juste. Un joueur de trente-deux ans sera battu par un plus jeune. Il faut s'incliner.

Il faudrait aussi ne pas s'accrocher. J'admire un Borotra, qui, incapable de tenir cinq sets, refuse de jouer les « simples », c'est-à-dire d'aller au delà des forces. Belle leçon de sagesse.

Il n'est pas jusqu'à la déconvenue des Américains qui ne comporte sa philosophie. Voici quatre gaillards qui débarquent de leur transatlantique avec des airs de tranche-montagnes. Ils remportent chez eux l'amertume de la défaite, plus dure à mâcher qu'un chewing-gum.

Et s'il est vrai que la victoire anglaise est la victoire de l'entraînement silencieux, modeste et méthodique, j'applaudis à la victoire anglaise.

Mais voici bien autre chose. Pour la première fois, des joueurs de tennis ont exhibé sur le « court » leurs mollets nus. Le sang-ne est en train de nous envahir. On me dit : « C'est plus facile. » Et si le conférencier s'avisait d'ôter son faux col... Il y avait une aristocratie de la mode. Elle se perd. La France regrette la Coupe Davis. Il eût été plus chic de prendre en pantalons cette triste « culotte ».

A L'ABBAYE DE VILLERS

Avec ses murs fleuris de géraniums sauvages, le lierre autour du chapiteau et l'herbe folle du parvis, l'abbaye de Villers porte très décevant sa ruine. Les visiteurs du dimanche se sont égalés par les cloîtres, sous l'ogive brisée de la salle capitulaire. De l'église à la prison, du réfectoire à la bibliothèque, on s'étonne des proportions grandioses de cette cité monastique. Mais c'est à la blessure du temps — qui fut l'ouvrage et l'outrage des hommes

— que Villers emprunte le meilleur de sa séduction. Devant une rosace où ne rit plus la verrière, mais un pan de ciel bleu, la même exclamation monte à toutes les lèvres : « Comme c'est mieux ainsi! »

Pittoresque des ruines! L'exotisme du temps est un puissant magicien. Il y a bien aussi l'exotisme de l'espace. Mais tout le monde ne peut pas fuir, « fuir là-bas où des oiseaux sont ivres »... Alors, on se contente de se dépayser chez soi. Le passé ouvre la porte sur toutes les illusions. C'est pourquoi l'hôtel de Villers est une « hostellerie »; et l'on a conservé la vanne inutile du moulin. Au clair de la lune, plus d'un fervent des mâchicoulis vient ressusciter à Villers le personnage ossianesque des frontispices romantiques. Encore ces ruines n'ont-elles rien d'artificiel! Mais la Loreley des bords du Rhin hante le « burg » fait sur commande.

...Sur la place de l'abbaye, six-cylindres et huit-cylindres sont la revanche confortable du siècle XX. Et tel visiteur qu'enchanté la vétuste s'inquiète du meilleur macadam, pour le retour.

FERNAND DESONAY.

Autour d'une analyse des Belges

M. Fernand Desonay a publié dans la *Revue catholique des idées et des faits* une critique de mon essai *Conseils aux Belges* qui m'a laissé pensif. Devant une aussi mordante et franche réaction spirituelle, je me suis demandé si je devais quitter la réserve observée par tout écrivain dont on discute la pensée. Assez de critiques de tendances les plus diverses se sont mis aimablement à causer autour de mon ouvrage et je n'ai qu'à les remercier de leur attention souvent clairvoyante et pondérée. Leurs appréciations, par rapport à un livre inattendu et quelque peu bouleversant, m'ont été sympathiques, même si elles n'ont pas touché, comme j'aurais voulu, au caractère éminemment théorique de mon livre.

Mais un article comme celui de M. Desonay exige quelques rectifications de ma part. Il a consacré à chaque chapitre de *Conseils aux Belges* un paragraphe débordant de dogmatisme où je trouve mes idées le plus souvent déformées. M. Desonay adopte à l'égard de mon livre un procédé critique bien étrange. Il prend prétexte de quelques-unes de mes évaluations, qu'il sépare du reste du livre, pour exposer une suite d'idées personnelles et paradoxalement tranchantes. En voici d'ailleurs un exemple. M. Desonay me répond, à propos du chapitre que je consacre au rôle de la femme, par la boutade suivante : « Plutôt que d'accorder aux femmes le droit de vote, on devrait bien le retirer aux hommes », sur quoi je pourrais penser qu'il se plaît, non tant à critiquer mon livre, mais plutôt à exprimer des opinions surprenantes. En tout cas, je regrette que M. Desonay, qui me vante, je ne sais pas dans quel but, la sagesse de la critique comparée, n'ait pas voulu suivre cette méthode. Elle lui aurait permis, sans aucun doute, d'établir un intéressant parallèle entre *Conseils aux Belges* et ce qui a été écrit sur le même sujet par d'autres auteurs étrangers.

Mais entrons dans le vif de cette critique qui, du reste, a le don d'être brillante et courtoise. M. Desonay me voit animé d'une *gallophobie* dont il n'existe aucune trace dans mes pages. Il ne cite pas le texte à l'appui, mais croit l'avoir aperçue dans le chapitre « L'Esprit du carrefour ». Rouvrons ce chapitre. C'est précisément le point où j'exhorte les Belges à une autonomie spirituelle

plus prononcée par rapport à tous leurs voisins, y compris les Français. Il s'agit d'une opinion dans laquelle il y a beaucoup d'estime pour les Belges et pas la moindre hostilité pour la France. Je crois, en substance, qu'un petit peuple clairvoyant, s'il veut garder le droit à sa véritable indépendance, ne doit se jeter dans les bras de personne, pour reprendre une phrase chère à M. Desonay. Et du moment qu'il évoque, pour se débarrasser bien vite de mes idées, l'histoire de l'âne de Buridan, qu'il me permette de lui dire que cette comparaison est bien drôle, car il ne peut y avoir aucune ressemblance entre le cas d'un âne seulement préoccupé de se remplir le ventre et le cas d'un peuple soucieux de son indépendance.

En quoi consiste donc la *gallophobie* de ce chapitre, dans lequel je parle aussi de la grandeur et de l'universalité de la culture française?

Poursuivant son examen, M. Desonay me reproche d'avoir traité d'une façon sommaire le *problème du style* des Belges. N'est-il pas déjà suffisant de l'avoir posé pour la première fois? C'est une opinion et je ne la discuterai pas. Mais il se trompe quant à l'interprétation du *grand passé* des peuples. J'entends par là — et on ne peut autrement — la grandeur des Institutions et non celle de l'art. Il est donc parfaitement inutile d'évoquer la peinture flamande! Je dois insister sur ce point, car aussi le distingué critique littéraire du *XX^e Siècle*, Mgr Schyrgens, verse dans la même interprétation erronée et s'étonne que j'aie traité les Belges de *peuple sans grand passé spirituel*. Lui aussi ne manque pas d'invoquer les gloires artistiques de la Belgique.

Or, ni l'un ni l'autre n'ont réfléchi que la grandeur du passé des peuples repose uniquement sur le rôle et l'immortalité de leurs Institutions, l'art, qu'il soit flamand ou florentin, venant comme problème bien secondaire sur le plan de l'Histoire. Pour cela, par rapport au passé, on parle toujours d'Athènes et de Rome et jamais de Paris, de Berlin ou de Londres. Ces dernières peuvent sans doute s'enorgueillir d'une civilisation spirituelle et artistique immense, mais n'ont pas derrière elles ni l'Acropole ni le Forum.

J'avoue qu'il me serait impossible de discuter avec M. Desonay là où sa sévérité parfois sympathique se transforme en simplisme, par exemple lorsqu'il me conseille de supprimer le chapitre « Quelques mots aux Flamands » ou suggère au lecteur de sauter la « mauvaise rhétorique » des « Méditations à Waterloo ». Franchement, je m'étonne qu'il ait pu exprimer des jugements si graves au point de vue littéraire exactement en trois lignes! Mais j'ai dit que la logique et le but de tous ses paragraphes démolisseurs sont bien loin d'être évidents.

M. Desonay termine sa surprenante critique par trois contradictions formelles. Il affirme : « Il m'eût été impossible de battre mes compatriotes avec toutes les verges que me tend l'étranger » et cela laisse comprendre que mon essai lui a paru assez sévère. Puis il ajoute, oubliant évidemment la période précédente : « Mais quand on se mêle de donner des conseils, on ne s'arrête pas à mi-hauteur, dans une attitude débonnaire de témoin complaisant », et les *verges* d'au paravant sont-elles aussi complaisantes? Enfin, il conclut : « Il nous faut des toniques ». Je vois clairement l'embaras de M. Desonay qui, pris au jeu de ses contradictions, refuse de porter quand même un jugement simple et net sur mon livre.

De toute façon, si par « toniques » il a voulu indiquer les qualités qu'on attribue ordinairement à certains produits de la pharmacothérapie, je peux lui assurer que le contenu de mon livre est tonique et en même temps reconstituant.

GUIDO DE LUCA.

Ainsi donc, ma critique ne serait qu'un prétexte. Un prétexte à paradoxes. M. Guido de Luca, qui trouve mes opinions « surpre-

*nantes », me dit gentiment sa surprise. Je lui en sais gré, et je m'en-
lète.*

*Qu'est-ce qu'un jugement « simple et net »? — Votre livre est
excellent... Votre livre est détestable. — On peut préférer le jeu des
nuances, qui n'est pas nécessairement le jeu des « contredits ». Ma
conclusion n'a rien de contradictoire. Parmi les reproches que fait
aux Belges M. de Luca, il en est que je ne puis accepter (1^{re} propo-
sition). Certains compliments m'ont paru fades (2^e proposition).
Que M. de Luca, qui est très fin, cherche le sens de la troisième. Il
trouvera que je me suis efforcé d'y exprimer en termes galants mon
« conseil à un Italien ».*

F. D.

S. D. N. et désarmement⁽¹⁾

La Société des Nations est devenue un sujet pour auteur gai. Ses échecs retentissants, qui paraissent être, à force de se répéter un système politique comme un autre, l'ont totalement discrédité. Mais elle existe encore néanmoins, et elle reste entre les mains de l'Angleterre, et bien souvent des Etats-Unis, malgré qu'ils n'en fassent pas partie, un instrument de pression sur la France, qui, si dégagée qu'elle soit des mées briandistes, n'échappe pas à leurs effets reculés.

D'où est née cette mécanique fumuse et théorique de la S. D. N.? Elle était vaguement, très vaguement en germe, dans le troisième alinéa de la déclaration sur les buts de guerre faite par Briand à l'ambassadeur d'Amérique, le 10 janvier 1917. On y lisait :

« 3^e Réorganisation de l'Europe, garantie par un régime stable et fondée aussi bien sur le respect des nationalités et sur le droit à la pleine sécurité et à la liberté du développement économique que possèdent tous les peuples, grands et petits, que sur des conventions territoriales et des règlements internationaux propres à garantir les frontières terrestres et maritimes contre les attaques injustifiées. »

La Société des Nations n'y est pas encore, mais l'idée apparaît. Elle va surgir, formulée avec précision dans les fameux quatorze points du président Wilson. Elle fait en ces termes laconiques, l'objet du neuvième article :

« 9^e Création d'une Société des Nations donnant des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale, aux grands comme aux petits Etats! »

C'est tout; ce que ces lignes trop courtes vont rapporter au monde, il n'est pas trop tôt pour le dire; tout ce que le rousseauisme n'avait pu faire passer dans la vie des peuples au cours des révolutions passées et surtout en 1848 va s'épanouir en profondeur. L'adoration de la vertu et de la justice dans un cœur médiocre; l'amour du genre humain dans une intelligence fléchissante, tels sont les fondements du nouvel évangile; Kant, Martin Luther, la Sociale et les Juifs des deux continents apporteront un nouvel apôtre des contributions diverses. Le désir d'unir les peuples en une seule famille donna-t-elle seulement la paix à l'utopiste génial? Pas du tout; sa chimère prit la place de sa conscience

(1) Cet article formera un chapitre dans le livre qui paraîtra bientôt sous le titre : *Les Hommes malades de la paix*, chez Grasset, à Paris.

et son cerveau y sombrera. Dans la politique, Wilson s'était fait un idéal d'un rêve simple qui n'était jamais passé dans la réalité humaine. Il imaginait un homme étranger à notre temps, et chez qui tout devait être vrai, innocent et pur. S'était-il du moins autorisé de quelques relations d'historiens ou d'explorateurs qui auraient trouvé et inventé ce surhomme vivant quelque part dans ce prétendu état d'innocence? Hélas! Non. Sa candeur, comme disait Clemenceau, opéra à l'aveuglette dans une cage aux lions. Mais derrière elle des gouvernements habiles exploitèrent à merveille des conceptions auxquelles le briandisme apportait ses suffrages avec une fidélité digne d'une meilleure cause.

Cette année, la Société des Nations a tenu sa soixante-deuxième ou soixante-troisième session. Le chiffre fait impression, mais, hélas! il ne préjuge rien sur l'importance de l'œuvre accomplie. On a parlé jadis d'un succès de son arbitrage dans le débat polono-allemand sur la Haute-Silésie. Est-ce que, par hasard, les Allemands auraient renoncé à leurs revendications sur certaines contrées de cette région? On sait bien que non. Depuis quatorze ans, le corridor de Dantzig est, en puissance, un sujet de conflit éventuel reconnu par tous? Où est la solution, hors celle qu'impose la force aujourd'hui et que la force peut détruire demain? Il y eut un gros incident entre l'Italie et la Grèce à Corfou. La Société des Nations, impuissante devant la volonté italienne, abdiqua ses pouvoirs entre les mains de la Conférence des Ambassadeurs, qui les abdiqua elle-même dans un compromis qu'elle laissa à l'Italie le soin de négocier.

La Société des Nations tourne autour des mêmes problèmes depuis ses origines. Les questions n'ont varié ni dans leur aspect, ni dans leur fond. Elles ont seulement changé de nom. La Conférence du Désarmement, qui est le plus récent produit de la Société des Nations, n'est autre chose que le fameux problème des armements secrets de l'Allemagne qui ont passionné et mis en mouvement pendant douze ans les conférences, les missions de contrôle et l'opinion publique.

Le problème mandchou est, sous un autre aspect, le même que le conflit de Vilna au nord de l'Europe, celui de la Carinthie sur ses frontières autrichiennes, celui de Pees sur la frontière hongroise, celui de Tacno et Arica entre le Pérou et le Chili. De ces divers litiges, soumis à la juridiction de la Société des Nations, lequel peut être considéré comme ayant été dénoué par elle ou résolu pour longtemps? Aucun.

Celui de Vilna notamment a été réglé selon le désir du plus fort. On a vu Briand se flatter d'avoir négocié un apaisement définitif. Il n'y a pas un Lithuanien qui ne le considère comme très provisoire et qui n'attende l'heure favorable pour s'en libérer. Quand nous affirmons l'analogie de tous ces conflits, nous ne leur reconnaissons, bien entendu, comme liens communs que le fond, c'est-à-dire les ambitions territoriales qui l'ont fait naître et qui sont les mêmes partout. L'erreur précisément de la Société des Nations est d'avoir appliqué un système identique à des conflits qui empruntent leurs caractéristiques, leur opposition et souvent leur complexité aux habitudes, à la race, aux mœurs et à la civilisation ambiante.

L'idée de l'universalité, qui fut celle de Wilson et de quelques rêveurs, était une idée fautive, non pas dans son principe, mais dans le temps, parce que dans aucune tâche, si immense qu'elle soit, on ne peut débiter par l'universel. Il eût fallu « commencer » la Société des Nations en associant les principales nations européennes qui détiennent l'initiative et les moyens de faire la guerre ou la paix. Le caractère universel de la Société des Nations était une abstraction vide de sens, dans une époque où le bouleversement de l'Europe par les traités allait exaspérer les nationalismes et stimuler les haines; là où il fallait un gendarme ou plaça un apôtre;

cet idéalisme à courte vue ne surprend pas, si l'on se souvient de la part que quelques grands Juifs ont prise dans l'organisation de la Société et dans l'influence à laquelle Wilson était soumis. Aussi, dans un monde plus menacé que jamais par les troubles et la guerre, la Société des Nations apparaît aujourd'hui incapable d'invoquer un seul succès dans le domaine diplomatique, ni de justifier par un seul précédent la confiance qu'elle exige.

* * *

Mais c'est surtout dans le conflit sino-japonais que la Société des Nations s'est révélée, non pas seulement impuissante à l'arrêter, mais redoutable par la stupide application de ses procédés.

Les journalistes qui ont suivi à Genève les spectacles rituels de ces dernières sessions de la Société des Nations n'ont pu s'empêcher de souligner le caractère comique des délibérations byzantines sur le rapport Lytton et l'Etat mandchou. Néanmoins, ils ont évité de mettre en valeur ce curieux retour de fortune qui avait fait du fanatique et intransigeant rebelle qu'était hier encore, dans son pays, M. de Valera, aujourd'hui le président éphémère du Conseil de la Société des Nations, le gardien de la légalité et l'interprète juridique des règles internationales.

Ce personnage austère doit bien sourire au fond de lui-même en demandant des comptes au Japon sur ses prétendues illégalités en Mandchourie, alors que la guerre de guérillas qu'il mena contre l'armée anglaise n'a connu ni pitié ni répit. C'est l'aspect à la fois naïf et décevant de cette Société des Nations organisée de telle sorte qu'elle se donne l'illusion de l'autorité, sans jamais s'assurer de l'avoir. En somme, elle demandait à M. de Valera d'appliquer à d'autres des principes que lui-même n'appliquerait pas, le cas échéant, dans un renouveau de conflit avec l'Angleterre. Comment le fin et subtil Japon aurait-il pu prendre au sérieux ce que l'incommensurable présomption humaine a inventé de mieux pour exploiter les imbéciles, tromper les sincères et amuser les sceptiques? Assurément, la Société des Nations est devenue, depuis trois ans, une sorte de monstre qui déshonore la pensée. Et la charmante histoire de l'Etat mandchou est de celles qui mettent le mieux en valeur ce déshonneur.

Par exemple, M. de Valera exprima un jour le regret que le Japon n'ait pas attendu la publication du rapport Lytton pour reconnaître l'Etat mandchou et signer avec lui un traité d'alliance. Nous nous demandons quel cas eût fait M. de Valera, dans sa lutte contre l'Angleterre, de ces rites protocolaires dont il était, par ses nouvelles fonctions, chargé d'assurer le respect. On devine la réponse: il eût d'abord assuré la victoire de sa politique. C'est ce que le Japon a commencé par faire en Mandchourie en gagnant du temps en sollicitant ajournement sur ajournement, pour se donner les délais nécessaires à l'installation d'un Etat mandchou conforme aux nécessités de son destin. Non seulement les faits, mais aussi le plus élémentaire souci d'ordre et de sécurité en Extrême-Orient.

Il est en effet caractéristique que c'est la presse soviétique qui s'est montrée la plus hostile aux activités japonaises en Mandchourie. Or, le rôle de la Russie en Chine est trop connu pour que nous ne sentions pas aussitôt dans le Japon la seule force capable de barrer la route aux armées et aux intrigues bolchevistes. De la Chine, il ne peut être question en tant que nation. Elle est un instrument servile entre les mains des gouvernements étrangers qui la payent bien. Tantôt c'est l'Angleterre, tantôt la Russie, quelquefois les deux. Cette fois, il semble que les Etats-Unis ont, eux aussi, fait galoper la cavalerie de Saint-Georges dans les mandarins et les états-majors, aussi nombreux que brillants, des maréchaux chinois.

Mais bientôt nous verrons s'affronter sur l'immense marché

que la Chine offre à l'Europe et à l'Amérique les trois blocs qui se sont définis, avec une rare précision, à la Conférence économique de Londres : le bloc américain, le bloc britannique, le bloc européen avec la France et l'Italie à sa tête; c'est peut-être là qu'il faut chercher aussi les raisons lointaines de l'évolution britannique à l'égard du Japon.

En effet, du jour au lendemain, on a vu l'attitude de l'Angleterre à l'égard du Japon se transformer totalement après une intervention inattendue de Washington. On se doute bien qu'il suffit d'opposer les noms de ces trois puissances, pour donner une idée de l'importance du conflit. Si la communauté de vues anglo-américaine s'affirmait dans le Pacifique contre l'ancienne alliée de l'Empire Britannique, c'étaient tous les jetons de l'échiquier mondial qui, du même coup, étaient entraînés à changer de position. Il était vrai que les Anglais avaient donné l'impression d'être attachés à une formule de conciliation. Il n'en était que plus inquiétant d'enregistrer leur évolution soudaine, sur une simple note venue des Etats-Unis.

Ainsi l'Amérique fait jouer la Société des Nations à son profit quand elle le veut et par un intermédiaire qui a du poids. S'imagine-t-on les conséquences que peut avoir l'action secrète de Washington à Genève sans que jamais les Etats-Unis soient représentés officiellement dans un débat? A qui fera-t-on croire aujourd'hui que la Société des Nations peut être l'émanation d'une culture, d'une morale ou d'une civilisation quand elle n'est que l'instrument des ambitions d'un peuple qui n'a négligé aucune occasion de la répudier et de la condamner?

On ne s'attendait pas à une pareille souplesse d'échine chez les hommes d'Etat anglais. Que s'était-il donc passé? Les dettes étaient devenues un moyen de pression et de chantage que l'Amérique n'avait jusqu'ici pas su exploiter avec tout le profit qu'elle en eût pu tirer. On eût dit qu'elle ne s'était aperçue des avantages qu'elle négligeait que depuis le refus de la Chambre française de payer l'échéance du 15 décembre. Dans l'affaire mandchoue, la pression de l'Amérique sur l'Angleterre eut pour résultat de mettre le Japon en demeure de s'incliner devant une décision humiliante ou de quitter la Société des Nations. Ce départ, que l'on rendait probable en plaçant le Japon devant un dilemme qui engageait son prestige, devait surtout avoir pour effet de contraindre Tokio à abandonner les mandats qu'il exigeait au nom de la Société des Nations sur les anciens archipels allemands de Micronésie, des Carolines et des Mariannes.

Il y a longtemps que les Américains redoutent pour eux le danger que pourrait présenter éventuellement la mainmise du Japon sur ces points stratégiques. Du reste, il faut noter que l'intervention de l'Amérique à Londres et celle de Londres à Genève se sont produites au moment même où la presse des Etats-Unis accusait le Japon de fortifier les bases navales devant la position américaine de Hawaï.

* * *

La Société des Nations a tenu un curieux rôle dans cette affaire. Qui aurait pu prévoir qu'un jour elle se mettrait au service de l'impérialisme américain qui n'a cessé d'infliger des désaveux au Japon qui était membre de la Société et du Conseil de la Société des Nations? Est-ce que tout cela ne paraît pas plus grave que la fameuse influence des marchands de canons dénoncée chaque jour par la propagande socialiste? Pourtant, cette même propagande se garde bien de toucher à Genève qui, avec une docilité étonnante, s'abandonne entre les mains des peuples trop forts et trop puissants pour qu'elle leur résiste. Au lieu de devenir un moyen de paix, elle est devenue un instrument de guerre.

Car, il est notoire qu'un pays puissant qui est exclu de la Société des Nations ou qui s'en retire devient automatiquement assez fort pour tenir toute l'Assemblée de Genève en échec. Il n'est

même jamais aussi redoutable que quand il en est sorti. En effet, tant qu'il s'assied à la même table que les autres puissances, qu'il se heurte aux résistances ou aux conseils ambiants, il est tenté d'incliner au compromis. Dès qu'il est seul, devant une Société des Nations désarmée et des peuples las de la guerre, il peut tout se permettre. L'Allemagne a fait le coup deux fois à la Conférence du Désarmement. On a vu aussitôt M. Henderson, la valise à la main, faire le tour de l'Europe pour inviter les gouvernements à céder une nouvelle fois aux Allemands, pour que ceux-ci reprennent leur place autour du tapis vert. N'est-ce pas fou?

C'est ainsi que cela se passa avec le Japon, qui ne fut jamais aussi libre que depuis qu'il n'a plus de comptes à rendre à la Société des Nations.

Et cependant l'Amérique était toute désignée par les principes qu'elle affecte d'honorer pour prendre la défense du Japon dans son conflit avec la Chine.

Le premier président Roosevelt (1905) disait au conseiller privé du Mikado :

« Les Américains d'aujourd'hui n'ont à reprocher au Japon que d'avoir exécuté scrupuleusement le plan tracé pour eux par le président Roosevelt. Il est vrai que depuis 1905 les conditions de la politique du Pacifique ont changé. L'Amérique n'est plus assurée comme jadis de l'immunité de ses frontières, du moins sur mer. Sa situation économique est menacée. S'étant détournée de l'Europe quand elle était riche, elle lui revient maintenant que son économie est menacée; mais au temps de son excessive prospérité, elle trouva en Extrême-Orient un sérieux rival : le Japon, dont les sommes investies rien qu'en Mandchourie se montent à plus de deux milliards de yens. Mais doit-on s'en étonner? Et qui ne sait que si le Japon aujourd'hui n'était pas maître de la Mandchourie, c'est la Russie qui le remplacerait? N'est-ce pas la guerre russo-japonaise de 1905 qui l'a attiré dans ce pays? Et sa victoire qui l'y a maintenu »

Enfin, à une époque plus récente, nous avons vu la Russie soviétique constituer un Etat soviétique en pleine Mongolie. Nous n'avons jamais entendu dire que la Société des Nations ait protesté contre cette violation des règles internationales.

Mais la Russie soviétique a pour elle, aussi curieux que cela semble, la sympathie de la plupart des milieux juifs et anglo-saxons, tout-puissants à la Société des Nations. Et, d'autre part, ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis ne se trouvaient momentanément menacés dans leurs intérêts par l'installation d'un Etat soviétique en Mongolie.

Mais tandis que la bataille faisait rage en Mandchourie, la Conférence du Désarmement, dernier enfant mort-né de la Société des Nations, ouvrait les portes de ses salons. Ce désarmement au son du canon semblait une nouvelle cruauté du Destin.

Certes, ce n'était pas la première fois qu'il ramenait des hommes à la réalité, en leur faisant atteindre brutalement l'extrême limite de leur rêve. Mais là, évidemment, où l'on s'efforce le plus de nier ce que le plus moyen des hommes de la rue a senti, c'est à la Société des Nations. Ils étaient là quelques-uns en petit comité, à étudier gravement les affaires du Libéria, — la traite des blanches, — tandis que la bataille faisait rage à Shanghai. Et M. Henderson, depuis huit jours, méditait les termes du discours qu'il allait prononcer en ouvrant la Conférence. On pouvait se demander si la folie qui avait emporté le monde en 1914 n'avait pas épuisé la faculté de comprendre et de réaliser. Nous traversons une période d'insuffisance intellectuelle qui reste sans réplique dans l'Histoire.

Si l'on en veut un nouveau témoignage, lisons plutôt l'espèce de bienvenue maniérée, ampoulée, et sans contact ni avec l'espérance du passé, ni avec les doutes de l'avenir, que le Suisse William

Martin — pontife de la paix qui n'eut jamais à faire la guerre — adressait dans le *Journal de Genève* aux délégués de la Conférence du Désarmement. Jamais une accumulation de lieux communs et de platitudes ne sera passée, sur un si court espace, par la plume d'un journaliste. C'est un record qui découragerait un potache de dix ans. Ecoutez plutôt :

« Rien ne serait plus erroné et plus périlleux que de considérer le désarmement comme un problème purement militaire. C'est un problème politique, puisque le désarmement ne peut pas se passer de la sécurité; c'est un problème économique, car il y a une identité complète de nature et de but entre la course aux armements et la course aux tarifs douaniers; c'est un problème financier, dans ses causes et ses conséquences; c'est un problème moral, avant tout, qui exige la réconciliation des peuples, c'est-à-dire de franches explications sur toutes les graves questions qui vous divisent.

« En un mot, la Conférence du Désarmement, si elle veut atteindre son but, doit être une Conférence de la Paix. Le lendemain de la guerre n'a pas permis l'établissement d'une paix définitive dans le monde. Trop d'erreurs, trop de lacunes se sont glissées dans l'œuvre de Versailles. Du moins a-t-elle préparé votre réunion d'aujourd'hui. Vous avez l'occasion de revoir et de corriger ce qui a été mal fait ou n'a pas été fait. Les peuples attendent que vous ne la laissiez pas échapper.

Est-ce que, par hasard, en Suisse, la douce quiétude que l'on a gagnée à assister périodiquement à tous les essais malheureux de la Société des Nations pour obtenir un tout petit peu d'amélioration dans les rapports entre les peuples aurait à ce point abêti ses meilleurs écrivains? Comment peut-on énoncer des formules aussi simplistes, sur des sujets qui ont épuisé, depuis le Traité de Versailles, toutes les ressources de l'esprit?

C'était le moment de se souvenir des espérances qui avaient accueilli les accords à trois de Locarno. « C'est un commencement », avait dit le ministre anglais Chamberlain. Où ce commencement nous a-t-il menés? Au bombardement de Shanghai. On avait dû oublier dans un coin, ce jour-là, les délégués de la Chine et du Japon.

* * *

La Société des Nations destinée à veiller à l'exécution des traités, est donc devenue entre les mains de l'Angleterre et des Etats-Unis un instrument majeur de paralysie. Pourquoi l'Angleterre, plutôt qu'une autre puissance, dira-t-on? Parce que d'abord la Société des Nations, du jour où les Etats-Unis l'ont rejetée, est devenue le charme favori de l'idéalisme anglais. Ensuite parce que, avec ses Dominions et les nations dont elle est tutelle, l'Angleterre était assurée, dans la plus grande partie des cas, de la majorité des voix. Enfin parce que, grâce à ces avantages, elle lui permettait en permanence de manœuvrer l'Europe, autour d'une même table. Les intrigues de la diplomatie anglaise chez les autres peuples sont naturellement moins aisées dans chaque capitale que dans une seule. Or, l'Angleterre est fort accaparée par son empire. Quand ses Dominions ne la suivent pas, c'est elle qui les suit : quand Mahatma Gandhi n'est pas en prison on pourrait presque dire que c'est elle qui y est; les affaires du Continent devant chaque jour plus compliquées, elle oscille entre le nouveau monde et l'ancien, sans se résigner à lâcher l'un pour l'autre. D'un côté, c'est tout son empire qui est en jeu; de l'autre, c'est l'hégémonie de l'Europe, toujours pendante entre la France, l'Allemagne et l'Italie, qu'il faut contrôler. La Société des Nations, où elle a des fonctionnaires nombreux, des diplomates habiles, des créatures dévouées et des corrupteurs pleins de bon sens, sert admirablement sa diplomatie d'ensemble pour contrôler

et surveiller les pulsations du poids européen. Elle y est donc toute-puissante. Mais j'entends que l'on me fait remarquer que si en effet sir Eric Drummond a été pendant dix ans secrétaire général de la Société des Nations, c'est tout de même un Français qui le remplace aujourd'hui. En effet, c'est un certain M. Avenol. Mais est-il si Français que cela? Et ne s'est-il pas vendu à l'Angleterre dès les beaux jours qui ont suivi la victoire? Voyons plutôt :

Le 13 décembre 1919, M. Avenol, expert financier, délégué par la France à Londres pour négocier certains points litigieux, mettait sa signature aux côtés de celle de l'expert financier anglais, M. Blackett, sur l'accord suivant :

« Il est entendu que :

« 1^o Ni le gouvernement français, ni le gouvernement britannique ne nommeront un ministre pour les représenter à la Commission des Réparations;

« 2^o La position et les attributions du président seront définies conformément à la Feuille annexe A;

« 3^o Le secrétaire général sera de nationalité britannique;

« 4^o Les paiements par l'Allemagne seront affectés en premier lieu au paiement des armées d'occupation et des approvisionnements en vivres et matières premières qui pourront être autorisés au profit de l'Allemagne suivant les stipulations du traité; en second lieu, à la satisfaction du droit de priorité de la Belgique; ensuite, la règle de répartition proportionnelle sera appliquée à toutes rentrées en Allemagne y compris les restitutions ou restaurations en nature, sauf lorsque l'article restitué sera effectivement identifié comme ayant été enlevé du pays auquel il sera rendu (art. 238 du Traité).

« Sous réserve de l'assentiment des Dominions britanniques, il est entendu que la part revenant collectivement à la France et à l'Empire britannique sur les réparations sera divisée entre la France et l'Empire britannique dans la proportion de 11 à 5;

« 5^o Le gouvernement britannique appuiera le choix d'un président français. Le gouvernement français accepte la proposition déjà admise par les représentants américains, italiens et belges que la section du tonnage ait son siège à Londres. Il appuiera le choix d'un président britannique pour cette section;

« 6^o Le gouvernement britannique accepte en outre qu'il soit annoncé qu'il a donné son assentiment à l'émission d'un emprunt français à Londres pour le montant le plus élevé qui sera compatible avec la situation du marché britannique à l'époque de l'émission.

« On prévoit que cette émission pourra se faire vers le mois de mars prochain, mais la dette exacte et le montant de l'emprunt sont réservés et seront discutés entre les deux gouvernements. Le produit des emprunts sera entièrement dépensé dans le Royaume-Uni;

« 7^o Le gouvernement français ne demandera pas le remboursement de l'or versé suivant l'accord de Calais, avant que la totalité de la dette française envers le gouvernement britannique n'ait été liquidée.

« Cette clause est soumise au ministre des Finances qui seul peut y donner son agrément.

« J. A.

« Sous réserve que la clause 7 soit finalement acceptée.

« AVENOL-BLACKETT. »

Ce mémorandum, qui ne fut jamais signé par aucun ministre, visait un certain nombre de points, dont aucun, sauf celui visé aux paragraphes 3 et 5, n'ont été par la suite exécutés. Le paragraphe 6, qui n'était d'ailleurs qu'un rappel, rédigé en termes moins clairs, de l'accord de Calais, n'eut également aucune suite. Enfin le paragraphe 7, qui laissait à la disposition de l'Angleterre tout

l'or remis à elle par la France en 1916 pour sauver la livre sterling, aussi longtemps que notre dette ne serait pas remboursée, portait une remarque en français, signée seulement des initiales de M. Avenol et ainsi conçue : « Cette clause est soumise au ministre des Finances, qui seul peut y donner son agrément. »

La signature de Blackett au-dessous de cette réserve est absente. Par contre, on la retrouve au-dessous d'une remarque de style, totalement différente de sens de celle signée par les initiales de M. Avenol, et qui est ainsi rédigée :

« Sous réserve que la clause 7 soit finalement acceptée. »

Néanmoins, quand Klotz, ministre des Finances du Cabinet Clemenceau, connut le texte du memorandum, il expédia à M. Avenol le télégramme 8647 daté du 19 décembre, et indiquant qu'à son avis il y avait « relations étroites entre l'article 7 et l'article 6 (concernant l'éventualité d'un emprunt) ».

Et il ajoutait :

« Le 7 pourrait donc entrer en vigueur dès la réalisation de l'article 6. »

Ce télégramme fut l'origine de nouveaux pourparlers entre les fonctionnaires des deux trésoreries; les Anglais refusaient : 1^o de lier la restitution de l'or à l'émission d'un grand emprunt français à Londres; 2^o de s'exposer, dans le cas où le Trésor public rembourserait les livres sterling qu'il avait empruntés lors de l'accord de Calais, à restituer à la Banque de France l'or-métal mis en contre-partie par elle, en 1916, à la disposition de la Trésorerie britannique. On se souvient que cet or avait servi à soulager le marché de la livre sterling par rapport au dollar. Or, cinq ans plus tard, une restitution de cette sorte pouvait encore entraîner l'Angleterre à des sacrifices importants de la part du Trésor anglais.

Ces explications sont nécessaires pour faire comprendre toute l'importance qu'avait, pour l'Angleterre, la clause 7 du memorandum signé par M. Avenol. Or, c'est là qu'apparaît l'étrange sentiment que l'expert financier français eut de son devoir envers son pays. Dans l'impossibilité de faire aboutir les suggestions de M. Klotz, il proposa à son gouvernement de reprendre la négociation avec M. Blackett, en demandant qu'on étende fortement, dans le temps, la dette à court terme contractée au cours de la guerre par le gouvernement français vis-à-vis du gouvernement britannique, et qu'on fasse admettre par celui-ci que la France retirerait les bons à court terme actuellement possédés par la Trésorerie britannique, celle-ci acceptant en échange des obligations à long terme qui bénéficieraient, en outre, de toutes les dispositions favorables que l'Angleterre pourrait obtenir par la suite, pour elle-même, du gouvernement des Etats-Unis en ce qui concerne sa propre dette à Washington.

En contre-partie de cet avantage important qu'aurait obtenu la France, M. Avenol suggérait que la réserve mise par le ministre des Finances français sous forme de liaison de l'article 7 et de l'article 6 du memorandum du 13 décembre 1919 pourrait être levée.

Sur ces bases, M. Avenol, sans d'autres instructions qu'un acquiescement verbal de son ministre, se crut autorisé à poursuivre les pourparlers avec M. Blackett. Mais le silence le plus absolu suivit son initiative. On n'en retrouva trace nulle part, de sorte que l'Angleterre était en bon droit fondée à considérer que l'article 7 du memorandum était toujours en vigueur.

Au lendemain d'un voyage de M. Bonar Law à Paris, on put lire dans l'*Echo de Paris* ces lignes :

«... L'Angleterre prétendait, en vertu de l'accord signé le 13 décembre 1919, que l'or ne nous serait remboursé que lorsque la France se serait acquittée de la totalité de sa dette vis-à-vis de sa créancière... »

Une note rectificative du gouvernement parut le lendemain dans la presse. Puis, M. de Lasteyrie, qui était, à ce moment-là, ministre des Finances du cabinet Poincaré, fit appeler M. Avenol. Celui-ci demanda l'autorisation d'aller à Londres pour demander à M. Blackett copie d'une lettre qu'il lui aurait adressée le 25 février 1920, pour le mettre au courant de la nouvelle orientation des pourparlers. Cette lettre, dont les termes étaient fort imprudents, ne laissa, par une fâcheuse coïncidence, aucune trace, ni au ministère des Finances, ni dans les archives de notre bureau de Londres. Pas davantage la réponse à ladite lettre ne figure dans les archives de Paris et de Londres.

En réservant le point de la légèreté de rédaction de M. Avenol, ainsi que s'exprime un des témoins de cette vilaine comédie, il en résultait un premier fait : c'est qu'un fonctionnaire du Ministère des Finances avait donné à un fonctionnaire anglais, sans être couvert formellement par son ministre, une indication qu'il n'était pas en droit de donner.

Enfin aucun acte, aucune délibération ne suivit l'envoi de cette lettre, si toutefois cet envoi eût lieu. Et si, d'autre part, comme l'affirmait M. Avenol, M. Blackett avait effectivement répondu à son message, celui-ci, à la date du 10 janvier 1923, n'était pas encore parvenu au Ministère des Finances. Et si l'on admet que M. Blackett a répondu à M. Avenol, que ce dernier a omis de classer la lettre à son bureau de Londres et d'en rendre compte à Paris, la négociation même aux termes de la lettre de M. Avenol aurait dû être poursuivie et aboutir à un accord.

Rien de tout cela n'a existé; au contraire, dans la pratique, les négociations s'orientèrent autrement. Au lieu d'essayer d'obtenir de l'Angleterre un long terme pour l'apurement de la dette de la France envers elle, le gouvernement français jugea plus profitable d'en lier le remboursement au paiement par l'Allemagne des réparations; ce fut le point de départ de nouvelles négociations qui eurent lieu à Hythe et qui, le 16 mai 1920, aboutirent à une déclaration ainsi conçue :

« Les gouvernements britanniques et français estiment que, pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre, et assurant parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparation des empires centraux. »

Cette déclaration resta jusqu'en 1923 la base immuable de nos rapports avec le gouvernement britannique.

Il était donc impossible d'admettre qu'un ministre français avait modifié la position de désaveu prise par son pays à l'égard du paragraphe 7 du memorandum signé par M. Avenol.

De tout cela, il ressortait avec trop d'évidence que M. Avenol s'était efforcé avec un peu trop de zèle d'entrer, au détriment de l'intérêt de son pays, dans les vues de son interlocuteur anglais. La récompense ne lui a pas fait défaut. S'il est aujourd'hui le successeur de Sir Eric Drummond, on peut être assuré qu'il l'est devenu sur la prière expresse de l'Angleterre.

Il est devenu à ce point étranger à son propre pays qu'un jour Aristide Briand, débarquant à Genève, et ayant remarqué dans le cortège des fonctionnaires français accourus pour le recevoir l'absence de M. Avenol, il fit cette remarque :

— Il ne peut donc pas venir saluer son président du Conseil? Il ne se sent donc plus Français?

C'est dire que M. Avenol est un instrument docile de la politique anglaise à la Société des Nations, contre laquelle la France doit se débattre plus vivement peut-être que contre l'Allemagne.

Enfin, elle a aussi contre elle l'Amérique, qui, après sa répu-

diation initiale du traité de Versailles, bâtit sa prospérité à nos dépens ou se protège pendant ses crises en intervenant en faveur des vaincus chez qui elle a des intérêts, contre les vainqueurs chez qui elle n'en a plus. Le chantage américain prend une forme d'autant plus redoutable que, dans toutes ses interventions, le président Hoover, par exemple, en se gardant de lier les réparations aux dettes, n'a jamais manqué d'y rattacher le désarmement.

Le désarmement, désormais, sera l'appât par lequel l'Amérique fera contribuer vainqueurs et vaincus au redressement des Etats-Unis.

Enfin, la France elle-même, par les nécessités électorales que son régime impose, dessert ses propres intérêts à Genève et dans le monde.

GEORGES SUAREZ.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Semaine sociale de Reims

On imaginerait difficilement un cadre mieux assorti que celui de Reims à la tenue de la XXV^e Session des Semaines sociales de France. Là est le baptistère de la France donnée au Christ par saint Remi; là, furent sacrés quarante rois et scellée ainsi l'union de l'Eglise et de la Monarchie; là Jeanne d'Arc conduisit triomphante Charles VII, après avoir levé le siège d'Orléans, pour y recevoir l'investiture royale. C'est sur Reims aussi que pendant les quatre années de la guerre tonnèrent dans l'enfer et le fracas des bombardements les divisions de l'artillerie allemande avec cette rage qui voulait anéantir l'expression d'un grand passé comme le foyer intellectuel de la Belgique, l'Université de Louvain.

Il était de la plus haute opportunité de confronter là l'art et la science du gouvernement, qui est la Politique, avec la Pensée chrétienne: tel était, en effet, le sujet de la Semaine sociale rémoise. L'idée centrale autour de laquelle graviteront les leçons dites magistrales ou cours principaux, les leçons d'information plus familières, les conférences des assemblées populaires, voire les discours religieux, même les multiples allocutions des repas en commun, l'idée maîtresse était le *primat de l'humain dans la politique*, formule un peu livresque et abstruse qui ne manqua pas d'intriguer les dames et jeunes filles, semainières habituellement nombreuses dans ces réunions où domine d'ailleurs l'élément de jeunesse ecclésiastique et religieuse. On leur fit comprendre à leur tour ce leitmotiv des innombrables discours en leur disant que la personne humaine est l'élément essentiel de la civilisation chrétienne, que l'Etat est fait pour la protéger, en garantissant les droits, en sauvegarder les intérêts, et non pas que l'homme est fait pour l'Etat, comme le serait le moyen par rapport au but.

Le président de la Semaine, conjointement avec M. Eugène Duthoit, président perpétuel de la Commission générale, fut S. Exc. Mgr. Suhard, archevêque de Reims, entouré d'une couronne d'évêques, qui se relayèrent au cours de la Semaine, notamment les évêques d'Amiens, de Soissons, d'Arras, de Versailles, d'Orléans, de Marseille, d'Ajaccio. Les cardinaux de Lille et de Paris rehaussèrent aussi les assemblées de l'éclat de leur pourpre et le nonce de Paris, S. Exc. Mgr. Maglione, répandit sur tous ses compliments et ses bénédictions. Comme il est d'usage, une lettre du secrétaire d'Etat louait et félicitait le Comité organisateur.

La leçon d'ouverture, sorte de synthèse préliminaire, fut prononcée, comme d'habitude, par M. Eugène Duthoit. Il s'est appliqué à montrer comment la Pensée chrétienne infuse sa sève généreuse à la Politique, comment celle-ci s'appauvrit et dégénère lorsqu'elle se vide de la Pensée chrétienne en ne se mettant plus, selon sa loi essentielle, au service de la personne humaine. Faite pour l'homme, la Cité procure à ses membres le bien commun qui serait inaccessible aux efforts des individus et des groupes inférieurs. Il est d'ailleurs du devoir de tous de collaborer avec

l'Etat à la poursuite de ce bien temporel et commun. C'est par l'éducation et par les institutions, pénétrées de son influence, que la Pensée chrétienne sert efficacement la Politique. Elle forme des hommes, des élites, nourris de connaissances positives et tendant vers un idéal de justice. Elle favorise la coordination des initiatives saines et des bons vouloirs, au service du bien commun, dans une organisation d'ensemble qui, loin d'étouffer les libertés, les utilise et les oriente vers une même fin. Les institutions tirent leur force du lien spirituel qui unit leurs membres. Plus la Politique est imprégnée de sens chrétien, plus aussi elle est humaine.

Nous ne dissimulons pas que ces généralités abstraites paraîtront stériles, mais les leçons subséquentes permettront d'entrer dans le vif des questions et comporteront des directives d'idées plus pratiques.

Il en est, dans une première partie, qui ont pour objet les *réalités observables*, les expériences politiques. M. Hours a décrit l'évolution de la société politique française aux temps modernes; M. Paul Cuche, l'Etat fasciste, ses principes et sa technique; le R. P. Barde, de même façon l'Etat soviétique; M. Maurice Prêlot, les gouvernements d'opinion.

M. Hours nous a montré la société politique française évoluant, depuis la chute de l'Ancien régime, à travers ces différentes étapes: Révolution de 1789, Constitution de l'an VIII, Révolution de 1848, Second Empire, Troisième République, pour réaliser son idéal, l'Etat démocratique, incarnant la liberté dans l'égalité. Le gouvernement qui a le plus efficacement influé sur l'émancipation politique de la France est celui de Napoléon III. Il a proclamé le suffrage universel, octroyé le droit de coalition, aboli la contrainte par corps, favorisé l'enrichissement général, accordé sa faveur aux revendications ouvrières, affaibli les anciennes classes dirigeantes, ouvert les voies à l'avènement de la démocratie.

Alors se posa, en 1871, le problème politique entre Chambord et la République, alors s'affrontèrent non pas seulement deux types de gouvernement, mais deux conceptions de la société: hiérarchie de classes inégales, d'une part, égalité des citoyens, d'autre part, égalité en droit, avec accessibilité aux diverses fonctions. L'idéal républicain devait l'emporter! Désormais, la France, paraît-il, a connu le paradis de la vraie liberté: suffrage universel (écrasant les valeurs véritables sous la masse des médiocrités, instrument des passions irréflectibles et des intérêts particuliers), droit syndical (si souvent oppressif), service militaire obligatoire, système d'instruction publique dont l'honneur est revendiqué non pas par Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims, mais pour Jules Ferry. M. Hours doit reconnaître d'ailleurs que la démocratie n'est pas libérale, et donc la liberté ne s'identifie pas tellement avec l'égalité, car il est forcé de constater que la démocratie réclame du solide: faveurs fiscales, exemptions militaires, subventions sur subventions, *panem et circenses*. Il est clair que le groupement des intérêts particuliers en puissantes associations en face d'un Etat affaibli, tiraillé entre capitalistes étroitement unis et ces immenses effectifs des groupements particuliers, il est clair que pareille

situation pourrait réduire l'Etat à n'être plus qu'une Fédération d'associations professionnelles. C'est bien le problème du jour, Quelle qu'en soit la solution, répond M. Hours, rien ne pourra dispenser les citoyens du sens du bien commun. Oui, ce sera cela ou l'anarchie et finalement, la Dictature.

M. Cuche a décomposé le mécanisme du système fasciste et, ce faisant, a recueilli de son auditoire, en grande majorité très jeune, un très facile succès. Analyse livresque, exacte, véridique, mais qui montre seulement les déficiences de la liberté et voile leurs compensations. Sans doute, l'Etat fasciste est le contrepied de l'Etat libéral, mais il a compris que la liberté n'est pas le « tout » de l'homme. Il a dompté le syndicalisme révolutionnaire, mais il a établi la magistrature du travail qui a aboli les grèves et les lock-out. Il a muselé le parlementarisme par l'institution du Grand Conseil qui désigne les candidats, mais qui incarne le bien commun en face des députés représentant les intérêts particuliers. Il a placé à la tête du Grand Conseil le Duce, le dictateur permanent qui détient la plénitude du Pouvoir exécutif, mais il a conservé les prérogatives de la Couronne. L'Etat fasciste qui règne depuis dix ans coordonne et résorbe toutes les activités sociales, mais il a jugulé la franc-maçonnerie, réconcilié l'Italie avec la Papauté, relevé la Croix du Colisée, rétabli le crucifix dans les écoles, adapté le Code au Droit canon, élevé l'Italie au rang de grande puissance. Les pèlerins de l'Année sainte, à quelque pays qu'ils appartiennent, sont frappés de la discipline, de l'ordre, de la haute tenue que Mussolini impose à la Cité. Et les journalistes catholiques du Congrès de la Presse internationale ont même entendu le représentant de l'*Osservatore romano* vanter les bienfaits de la liberté.

Dans la recherche des différentes doctrines mises en avant pour s'adapter aux faits et les justifier, M. Cuche a fait la part de l'hégélianisme, de l'antique impérialisme romain, de la sociologie de Durkheim qui prête aux collectivités une existence supérieure à celle des individus, au nationalisme et à l'hypernationalisme, à la philosophie de Gentile, qui fait vivre l'Etat en chacun de nous, à l'action d'un climat intellectuel peu favorable à la démocratie et au parlementarisme, enfin, amalgamée à tous ces facteurs, à l'idée, d'inspiration chrétienne, de la coopération de tous les citoyens au bien commun.

Je ne conteste pas la valeur idéologique de ce riche complexus, mais j'estime que le triomphe du fascisme s'est expliqué et légitimé par la banqueroute du libéralisme succombant sous l'anarchie qu'il a engendrée.

C'est le R. P. Barde, de l'Action populaire, qui a exécuté l'Etat soviétique.

Quels sont les traits essentiels de la constitution soviétique? Quels sont les principes philosophiques qui ont présidé à son élaboration?

L'U. R. S. S. est une confédération de onze républiques qui laisse, en principe, aux Etats fédérés leur autonomie et qui veut être une force de lutte contre le capitalisme mondial.

Le professeur énumère et décrit les principaux organes de l'Etat soviétique : Congrès des Soviets de l'Union, Comité central exécutif, Soviet fédéral, Guépéou, qui, en dépit des apparences de décentralisation, établissent une Russie nationaliste « une et indivisible ».

Le droit électoral n'est accordé qu'en considération de la classe sociale; l'ouvrier l'emporte sur le paysan.

Tout l'histoire de l'U. R. S. S. peut se résumer ainsi : absorption de l'Etat par le parti communiste.

La domination du parti s'est appliquée avant tout sur l'Economie : négation du primat de l'humain; prédominance de la matière sur l'homme.

L'Etat soviétique a des prétentions à l'expansion mondiale; le but à atteindre est l'écrasement général de la bourgeoisie et de toute société capitaliste et la réalisation du communisme par la dictature du prolétariat.

Les Soviets croient avoir une véritable mystique : celle qui leur fait entrevoir l'établissement d'une société terrestre où régnerait le bonheur parfait.

Je me borne à une observation que je crois essentielle. A première vue, il y a opposition flagrante entre le Soviétisme qui poursuit l'étatisme économique intégral, comportant également un totalisme social de l'Etat (jusqu'à supprimer le commerce privé et à collectiviser l'agriculture) et la pure doctrine marxiste comportant la suppression de l'Etat. Mais cette opposition est plus apparente que réelle. Il a bien fallu aux dirigeants soviétiques aménager un Etat solide, capable de lutter contre les impérialismes voisins et contraindre la production à s'engager dans les moules marxistes. C'est, en définitive, pour établir la dictature du prolétariat, suprême ambition des marxistes, Vandervelde compris, que les Soviets ont eu recours à l'Etat omnipotent. Leur idéal est purement marxiste. Leur théorie du monde est, comme chez les socialistes, le matérialisme absolu, la montée invincible de l'humanité vers une société communiste, un paradis terrestre, coulant de lait et de miel pour tous, bourgeois et capitalistes ayant été dévorés au préalable.

La dernière réalité observable fut celle des gouvernements d'opinion, jugée par M. Marcel Prelot, la Semaine ayant estimé l'Hitlérisme de trop fraîche date pour être soumis à son objectif.

Par ce terme, M. Prelot entend naturellement les Etats où la fonction électorale est une fonction de gouvernement, où le corps électoral est l'un des pouvoirs constitués puisqu'il détermine par l'orientation générale des élections les grandes lignes de la politique nationale. Ce gouvernement implique un mouvement constant de relations entre l'organe législatif et le corps électoral et donc un accord avec l'opinion majoritaire. A celui-ci, en définitive, revient le pouvoir *du dernier mot*, la décision dernière, à plus ou moins longue échéance. Il est le souverain, il est le type moderne de la démocratie.

Cela nous vient des pays anglo-saxons et le système s'est rapidement accrédité, favorisé par l'homogénéité sociale et nationale, par l'accord sur la notion de l'Etat, l'atomisme individualiste et d'autres causes.

Or, si les lendemains de la paix ont marqué, sauf en Russie, la victoire complète des gouvernements d'opinion, le terrain gagné a été très rapidement perdu. Voilà que moins de quinze ans après l'armistice, ils sont rejetés vers leurs points de départ. Cette crise de défaveur s'explique par les circonstances d'extraordinaire difficulté au sein desquelles se sont débattus les Etats vaincus et leurs successeurs. Des erreurs techniques y ont concouru aussi, notamment la pseudo-rationalisation du parlementarisme. Mais il est clair que ces gouvernements se sont heurtés à des antinomies qui paraissent à plusieurs irréductibles : le prolétariat et les minorités nationales, l'interventionnisme économique et social, le syndicalisme ouvrier et patronal, l'instabilité matérielle et morale.

Que conclure de là, sinon que ces gouvernements doivent se réformer eux-mêmes idéologiquement, se libérer des solidarités qui, sans leur être essentielles, ont été généralement acceptées sinon recherchées par leurs théoriciens du XVIII^e et du XIX^e siècles. Ils sont centenaires, leur technique est caduque, leurs méthodes périmées; le mode d'élection, notamment, exige une révision urgente pour humaniser le suffrage universel par le suffrage familial, le mode de discussions byzantines tempéré, réglé par l'institution d'un Conseil d'Etat. Il y a aussi une action éducative et moralisatrice à exercer sur le milieu dont ces gouvernements sont fonction.

Ici s'ouvre la partie doctrinale des leçons où sont abordés de front les principes directeurs de la Politique et les grands problèmes qui s'y réfèrent. Nous les résumerons largement dans le prochain numéro.

J. SCHYRGENS.

COOSEMANS

JOAILLIER ET ORFÈVRE
DE .L.L. M.M. LE ROI ET LA REINE
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES

Toute personne sou-
cieuse de ses intérêts
est cliente de la

GRANDE MAISON de BLANC

Marché-aux-Poulets
BRUXELLES